

THAON

JANVIER 2025



Atelier magasin d'agriculture



Garage GLT



Aux délices des Moulins

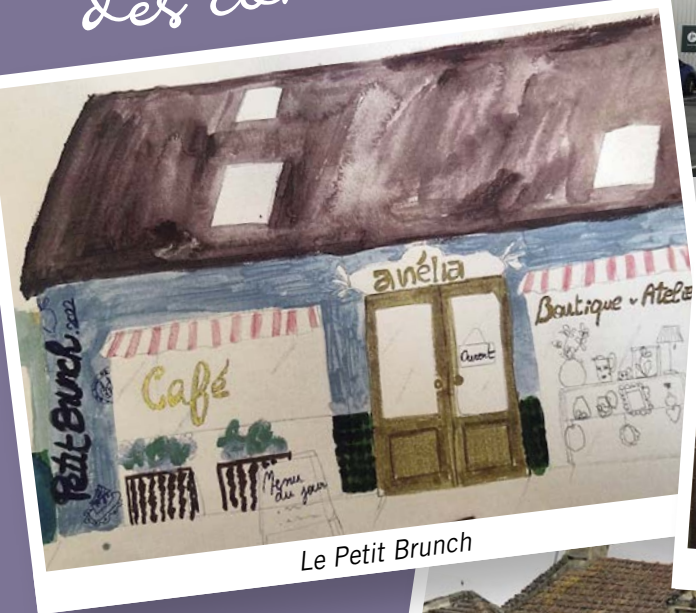
*Le Thaon
des commerces*



Carrefour Contact



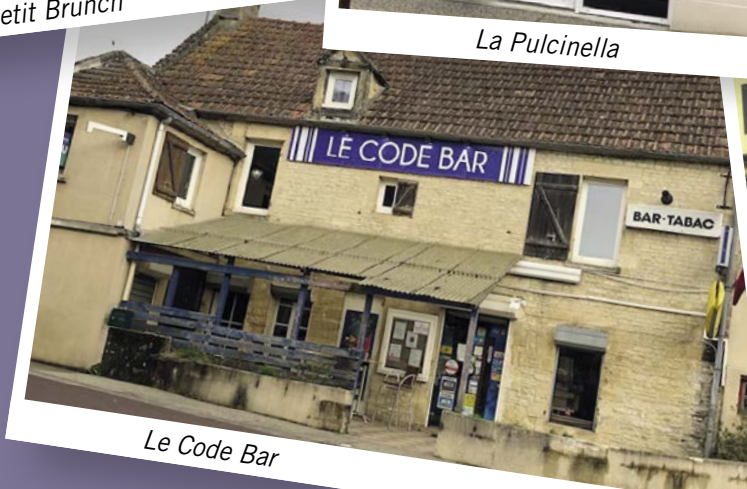
La petite jardinerie de Thaon



Le Petit Brunch



La Pulcinella



Le Code Bar



Les ciseaux roses



Présentation 2025

MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@orange.fr

Le secrétariat de mairie est assuré par :

Mme Annie CRESTE
Mme Nadine HARACHE - LE RICHEUX
Mme Véronique BEAUQUESNE

Ouverture au public :

Lundi - mardi - jeudi de 16h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 14h à 17h
(Vacances scolaires : fermé les mardis et jeudis)

Service Technique : M. Cyrille UDRY

Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) :

M. Philippe MADELAINE

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Mme Véronique BEAUQUESNE
Mme Bénédicte GRANDIN

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
De 10h à 12h et de 15h30 à 19h
Jeudi : de 10h à 12h
Le samedi : 10h à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY
Le mardi de 18h à 19h et sur rendez-vous

MAIRES ADJOINTS

- Mme Isabelle BONAMY
Chargée des affaires scolaires, enfance, jeunesse, biodiversité
- M. Emmanuel GOSSIEUX
Chargé de l'urbanisme et des finances
- M. Jean-Pierre ISABEL
Chargé des travaux et de l'environnement
- Mme Patricia LEPLAY
Chargée des sports-loisirs-culture

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- M. Gwénohé BOURLES
Chargé des bâtiments communaux.
- M. Guillaume DAUMER
Chargé des budgets
- M. Xavier DUHAMEL
*Chargé des affaires de la C.U. auprès du Maire
et des affaires sociales, vice-président du C.C.A.S.*
- Mme Lydia MARCHAT
Chargée des associations
- Mme Catherine RIVIERE
Chargée de la petite enfance et du personnel communal

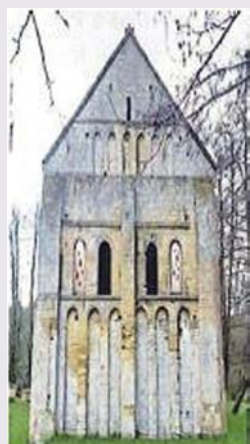
CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- M. Ludovic AVENEL VOISIN
- M. Mathieu BAUDRY
- Mme Valérie SABOUROUX - DALES
- M. Arnaud de RUDDER
- Mme Ségolène LETELLIER
- Mme Céline LETONDEUR
- Mme Kris MARGUERITE
- M. Erwan MENESES
- Mme Annie MICHEL

LA COMMUNE DE THAON ENCORE & TOUJOURS A L'HONNEUR EN 2025 !

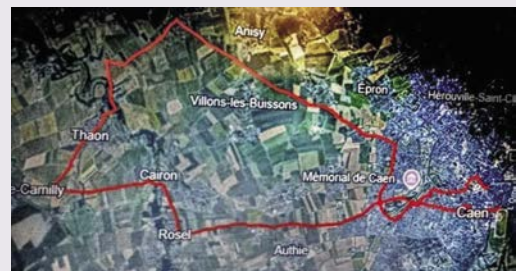
Notre commune sera une nouvelle fois associée à deux grands événements qui se dérouleront, en majeure partie, dans la capitale bas-normande.

Le 1^{er} rendez-vous donné aux Thaonnais sera le **21 juin prochain** à la Vieille Eglise pour le millénaire "1025-2025" de la ville de Caen. L'artiste belge, Laure FORÊT, installera sept vitraux en façade du monument évoquant les fragments d'histoire que l'artiste porte en elle.



Une grande fête populaire sera ensuite organisée dans notre village, toute la journée du **9 juillet**, pour le passage de la caravane publicitaire et de la 5^{ème} étape contre la montre du Tour de France.

Toutes les associations et commerçants de la commune seront associés à cette grande fête qui se déroulera tout le long de la Grande Rue avec un point fort de la mairie au stade Michel Hidalgo.



Le mot du Maire

Thaonnaises, Thaonnais, Chers Concitoyens,

Les mois défilent et je me retrouve une nouvelle fois devant ma page d'écriture afin de vous informer des projets réalisés au cours des semaines écoulées mais essentiellement des projets futurs pour notre village lesquels sont toujours abondants et nombreux.

2024 fut riche en rebondissements électoraux si bien qu'après 3 consultations concitoyennes, il apparaît que la seule réponse qui nous ait été donnée est que nous devons faire des économies avec des subventions et dotations bien moindres qu'auparavant de la part du gouvernement.

Bien heureusement, j'entends ponctuellement que le village de Thaon a su conserver et développer commerces et services et que c'est un endroit où il fait bon vivre, à nous tous de préserver et conforter cet état d'esprit.

Quelques mots sur les attentes et me dois d'utiliser un proverbe qui me vient toujours en tête «tout vient à point à qui sait attendre».

Je suis toujours informé quant aux incivilités de quelques citoyens dont les animaux polluent les trottoirs avec leurs déjections ou bien ceux qui encombrant inutilement les parkings avec 6 voire 7 véhicules stationnés pendant des mois. Nous avons dorénavant un agent de surveillance de la voie publique lequel avec le concours de la gendarmerie, celui de la SPA et de la municipalité, a permis au village de retrouver, seulement au bout de quelques semaines de présence et de surveillance, des trottoirs propres et la disparition des voitures ventouses.

CAEN LA MER et MOBILITÉS

Joël BRUNEAU, Président de la CU ayant été élu député, c'est maintenant Nicolas JOYAU qui lui succède à la tête de la Communauté Urbaine et par là-même Thierry SAINT, maire d'Eterville, devenu vice-président chargé de la mobilité. A ce sujet, la ligne 23 se terminant à Cairon ne pouvant être prolongée jusqu'à Thaon, c'est le Twisto Flex qui verra son parcours modifié en septembre aux fins de se rendre plus rapidement à l'arrêt du tramway à Côte de Nacre. Ainsi, pour le prix d'un seul ticket, vous aurez la possibilité de vous déplacer rapidement dans Caen et sa périphérie.

URBANISME

La future maison médicale est sortie de terre impasse de la Forge ; d'autres projets nous ont été présentés ou le seront dans quelques mois. C'est principalement le secteur ouest proche du magasin «Carrefour» qui sera concerné par ces projets. Ce ne sont bien sûr que quelques perspectives mais qui devraient voir, dans un futur proche, l'agrandissement de l'EHPAD, la construction de logements pour les personnes du 3^{ème} âge permettant ainsi de libérer de grandes maisons construites dans les années 70 bien souvent lourdes en charges pour ces mêmes personnes se retrouvant seules la plupart du temps. Un nouveau lotissement verra également le jour entre le chemin du Fresne et la rue du Château d'Eau.

Bien qu'ils ne fassent pas l'objet de constructions récentes, de nouvelles enseignes ont vu ou verront le jour ; ainsi, la « Petite Jardinerie de Thaon » a ouvert le 8 novembre dernier, le « Petit Brunch » et un magasin de pièces détachées ouvriront en ce début d'année 2025.

VOIRIE

Ainsi que nous l'avions annoncé les pistes cyclables reliant notre village à Cairon et au Fresne Camilly ont été mises en place. Des barrières en bois empêchent désormais les véhicules d'emprunter le chemin rural près du château d'eau. Il reste quelques signalisations à dessiner au sol à Bombanville, elles le seront au printemps.

La 1^{ère} partie de la rue de l'Ormelet allant de la Grande Rue au boulevard des Hauts de Thaon sera aménagée cette année. Le coût des travaux VRD hors éclairage est de 560.871 € TTC dont 225.000 € financés par le fond de concours de la commune.

Une 2^{ème} tranche de travaux est prévue pour la partie allant du boulevard des Hauts de Thaon à la rue Gustave Houel près du stade Claude Marin ; elle pourrait voir le jour en 2027 après l'acquisition de terrains face à l'entrée du stade afin d'élargir le trottoir. Dans l'attente de cet élargissement et de l'éclairage public, il est fortement conseillé aux enfants se rendant au stade Claude Marin d'emprunter la rue du Stade.

LES MOMENTS FORTS DE NOTRE VILLAGE

C'est essentiellement le 80^{ème} anniversaire du débarquement qui a pris beaucoup de notre temps lors de l'année 2024 et me dois de remercier Patricia, Jean-Marie, Josiane, Guillaume DORMY ainsi que la Section des Anciens Combattants U.N.C. présidée par Xavier pour leur implication totale dans l'organisation des nombreux événements lors de ce 80^{ème} anniversaire du débarquement pendant le mois de juin dernier. D'autres manifestations de biodiversité, culturelles, sportives et musicales ont égayé l'année passée ; je remercie tous les participants d'animer ainsi notre village. En cette année 2025, ce sera le passage du Tour de France dans notre commune en juillet prochain qui sera l'évènement sportif majeur, vous trouverez en page 2 le détail de cette course cycliste.

REMERCIEMENTS & VOEUX

Ce sont les commerçants de Thaon que je tiens à remercier en premier cette année il n'est en effet pas toujours évident de faire vivre son activité en y consacrant un nombre d'heures faramineux dans une période bien difficile.

Mes seconds remerciements seront pour les professionnels de santé qu'il m'est difficile d'énumérer tant ils sont nombreux et efficaces sur notre commun de Thaon.

Je remercie également ainsi que je le fais chaque année Madame CHEZE, directrice de l'école Yvonne Guégan, les enseignants, les ASEM et toutes celles et ceux qui prennent soin de nos chers enfants.

Enfin, je remercie les agents et employés de mairie, le CCAS ainsi que mes collègues du conseil municipal et donne rendez-vous à tous les Thaonnaises et Thaonnais le 10 janvier prochain à la dégustation de la gourmandise des rois.

BONNE ANNÉE A TOUS !

Richard MAURY





Médiathèque

Jean-Marie CHAPEDELAINE (bibliothécaire)

La médiathèque met à votre disposition un large choix d'ouvrages : Romans, Documentaires, Albums, BD, Magazines, Liseuse, Livres audio, Jeux de société. Vous pouvez retrouver le catalogue en ligne sur le site des bibliothèques de Caen la Mer.



2024 LA BELLE VIE DE LA MÉDIATHÈQUE

Une année de rencontres, d'ateliers, d'expositions, d'événements et évidemment de lectures.

Afin d'éviter de dérouler une longue liste, mettons un coup de projecteur sur un événement et un atelier.

Les 80 ans "en radio" resteront comme un moment privilégié de la vie de la médiathèque. Les 7 et 8 juin, 12 jeunes de 10 à 16 ans accompagnés par le journaliste Raphaël Pasquier et le bibliothécaire Jean-Marie nous ont fait revivre en direct et en public la libération de notre commune.

Si vous souhaitez écouter leurs émissions rendez-vous sur <https://grand-format.net/atelier/la-recherche-du-thaon-libere/>

Les jeunes animateurs du « 80^{ème} en radio » invités à la radio station B pour présenter leurs émissions.



Concernant l'atelier, notre choix s'est porté sur un des nombreux ateliers de cet été :

L'atelier jonglerie pour le plaisir de voir les yeux écarquillés des 15 jeunes participants, lorsque Auréliane a terminé la rencontre par une démonstration de jonglerie de feu.



ALORS POUR L'ANNÉE PROCHAINE QU'AVEZ-VOUS DONC DE PRÉVU ?

Nous vous présentons les grandes lignes de la saison 2025, si nous restons très attentifs aux enfants nous élargissons l'offre en direction du public des adultes.

LES ENFANTS

Vos enfants pourront profiter tout au long de l'année des nombreux ateliers d'initiations. La pratique de la radio sera notre fil conducteur aussi bien à l'école qu'en dehors.

LES FAMILLES

Un festival du jeu au printemps, une semaine sur la BD en automne, un week-end médiéval sont envisagés.

LES ADULTES

Des rencontres avec des libraires, des auteurs et des dessinateurs Des conférences et des ateliers d'initiation (broderie, maroquinerie...) vous seront proposés.

SANS OUBLIER "nos bébés lecteurs", le club lecture et nos tricoteuse / papoteuse du mercredi.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement nos propositions d'animations et vos souhaits de lecture faites nous le savoir par mail bibliotheque.thaon@gmail.com

DANS LE CADRE SCOLAIRE

En dehors de l'accueil des 10 classes tout au long de l'année, notre bibliothécaire co anime avec l'institutrice des CM2 Madame Chêze un cercle de lecture et un atelier de création de podcast.

L'équipe de la bibliothèque est composée d'un bibliothécaire et de bénévoles.

	MATIN	APRÈS MIDI
MARDI	-	16H - 19H
MERCREDI	10H - 12H30	14H - 18H30
JEUDI	-	14H - 18H30
VENREDI	-	15H - 19H
SAMEDI	10H - 12H30	-

APPEL AU BÉNÉVOLAT EN BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque recherche des bénévoles !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes,
 Vous désirez vous impliquer dans la vie locale,
 Vous avez envie d'occuper votre temps libre,
 Vous souhaitez faire partager votre goût de la littérature ou des jeux...
 Alors pourquoi pas vous ?

Contactez Jean-Marie : bibliotheque.thaon@gmail.com



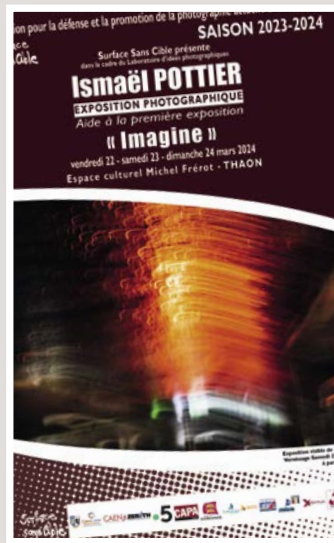
L'atelier « tricoton » animée par les bénévoles

Espace Michel FREROT

Lydia MARCHAT

MARS

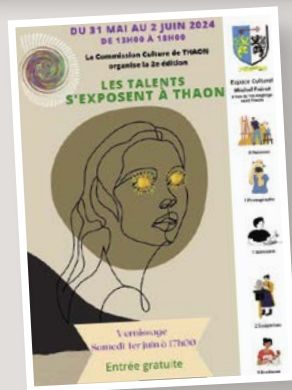
« **IMAGINE** » Surface Sans Cible
Ismaël Pottier est un jeune talent photographe qui saisit les reflets de l'eau et le jeu de la lumière, il capture ainsi les mirages qui se dessinent sur les surfaces de la ville.



MAI

« **LES TALENTS S'EXPOSENT À THAON** » 2^e édition

Grand succès, cette année encore, pour cette exposition, sans doute due à la variété des oeuvres, la diversité des artistes et la complicité qui se lie entre eux d'où une bonne humeur communiquée aux visiteurs.



Merci à

Liliane Lopez, sculptrice multi-matières et conteuse extraordinaire de l'aventure de ses créations.

Thaïs Prioux, jeune écrivaine au talent affirmé.

Chantal Durand, infatigable brodeuse au point de croix, aux mille ouvrages

Angélique Stephenne, qui a photographié Venise pendant le carnaval



Et les peintres :

Cosane nous a présenté des marines pastel magnifiques

Heather Inglis réalise des créations étonnantes au pouring acrylique

Perle pale aux divers talents de peintre sur toile, sur pots, elle réalise aussi des illustrations

Romain Lecornu a une influence d'art psychédélique où chacun peut laisser cours à son imagination

Caroline Lebreton, a reproduit en dessinant des vieilles cartes postales de notre village

Marine Brisset, abstraites et texturées ses peintures font voyager notre imagination.

SEPTEMBRE

CLAUDINE LEFEBVRE ET DODIC

Deux artistes peintres nous ont proposé une exposition féminine, faite de douceur, de couleurs, de coquelicots, de bateaux ou plus sombres avec des paysages automnaux.



POUR RAPPEL :

Les entrées à toutes les expositions de l'Espace Frérot sont GRATUITES

Commission Culture - Evènementiel - Patrimoine

Maire adjointe : Patricia Leplay en charge de la Culture, Evènementiels et Patrimoine

Conseillère Déléguée : Lydia Marchat en charge des associations et des expositions

Membres de la commission : Matthieu Baudry, Anne-Marie Beliarde, Gwenole Bourles, Jean-Yves Grall, Céline Letondeur, Erwan Meneses, Catherine Rivière

Sécrétaire de la commission : Véronique Beauquesne

L'année 2024 fut marquée par une thématique mémorielle avec les commémorations du 80^{ème} Anniversaire du Débarquement en Normandie.



SOUVENEZ-VOUS...

Dès le mois de novembre 2023, un Comité de Pilotage s'est formé avec des habitants, des bénévoles, le bibliothécaire, la directrice des écoles, l'UNC et des élus pour permettre que notre commune soit active et participative pour le D.DAY.

Nous avons été rapidement labellisé D.DAY au regard de nos propositions :

Durant 7 mois, nous avons tout mis en oeuvre pour retrouver des archives grâce à Guillaume DORMY, des témoignages de nos anciens ont été réalisés par nos jeunes du village avec la complicité de Josiane, la réalisation de Podcast par les élèves de CM2 de Madame CHEZE et un énorme travail radio avec Jean Marie et Raphael, journaliste chez Grand Format : création d'émission radio, montage radio et diffusion en direct devant un public.

Commémorations, expositions, lecture contée, conférence : 3 jours de fêtes autour d'un devoir mémoriel qui a permis d'enrichir nos archives communales avec notamment l'enregistrement du ressenti de nos anciens durant la libération du village.

Un grand merci à tous pour cette forte mobilisation.

N'oublions pas que notre village est toujours partenaire du festival Harpes d'Exil qui nous emporte dans des contrées





bien différentes tant culturellement que musicalement. Des rencontres artistiques intenses et sensibles, bref un envoûtement... Ils reviendront d'ailleurs le **21 janvier 2025** à l'Église Saint-Pierre de Thaon puisque victime de leur succès, la salle Frérot devient étroite.

En avril, comme l'année précédente, nous restons fidèles à nos engagements :

Dans le cadre de la journée internationale de l'autisme, le rendez-vous est devenu incontournable. En présence de l'association Autisme Basse Normandie, des familles, des élus, du vice-président du conseil départemental du calvados - Mr Cédric NOUVELOT, des échanges ont pu avoir lieu autour des difficultés rencontrées et des parcours, somme toute, complexes pour intégrer des enfants autistes dans les milieux scolaires classiques. Concert, et dégustations des mets délicats du Petit Brunch en ont fait un moment convivial et chaleureux.

La fête de la musique n'a pas demandé son reste cette année puisque nous avons décidé de remettre en avant la fête de la musique dans le village : des groupes de tout bord ont posé leurs instruments et leur voix pour donner du son et de la chaleur tout au long de la soirée allant du rock aux danses bretonnes. Rendez-vous le **20 juin 2025** avec encore plus de surprises musicales !

La fête nationale et son traditionnel feu d'artifice était au rendez-vous encore cette année.

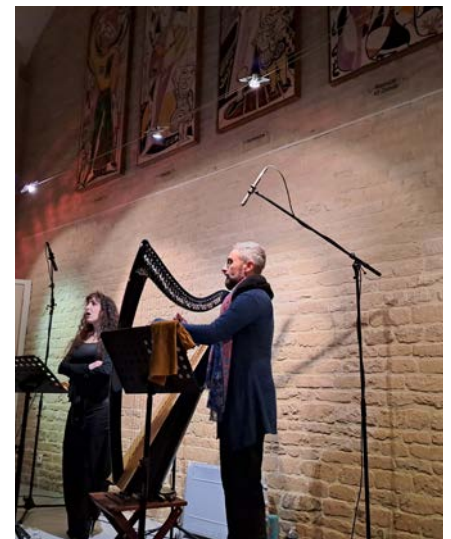
Côté patrimoine, le conseil municipal mène un projet important autour de la préservation de la Vieille Église de THAON. Un travail en lien avec la DRAC, la Région, un architecte des monuments historiques et l'AVET. Un projet passionnant qui demandera une attention et une mobilisation particulière puisque nous irons jusqu'à la recherche de mécénat pour financer ce projet au-delà des subventions de l'Etat.

Bien des événementiels sont à venir dans notre commune où il fait bon vivre : notre participation au millénaire, à pierres en lumière, et bien sûr le passage du tour de France....

Et pensez à faire un tour du côté de la médiathèque, un tiers lieu où la bonne humeur, les rencontres et les activités sont présentes.

Merci à tous de votre engagement.

Patricia Leplay
Maire adjointe



Dans le cadre de la journée internationale de sensibilisation à l'autisme

La mairie de Thaon et l'association Autisme Basse Normandie vous proposent un concert le dimanche 7 avril entre 15h30 et 18h à la MTL.

Deux Temps en Thaon
Duo de rock français et anglosaxon

Temporise
Rock festif français

SoftySound
Pop Soud

Contre Thaon
Rock anglosaxon

gâteaux et boissons sur place

entrée libre

tous les dons seront reversés à l'association




FESTIVAL HARPES D'EXIL 2024 "FIESTA Y ARPA"

2024 : le Thaon des travaux

Jean-Pierre ISABEL, Maire Adjoint chargé des travaux

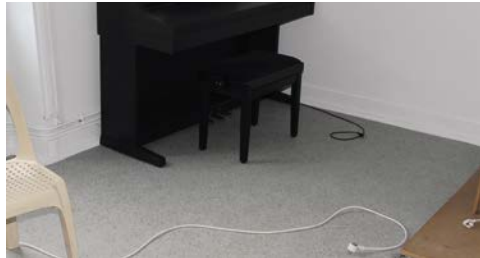
BATIMENTS

MTL

Il était impératif de supprimer les infiltrations d'eau, c'est pourquoi les chéneaux et les gouttières ont été changés. En décembre, les néons ont été remplacés par des leds beaucoup plus économiques.

EGLISE

Afin de stocker les eaux pluviales, des récupérateurs d'eau ont été installés. En 2025, les piliers d'entrée qui sont érodés seront consolidés. Pour débiter les travaux, nous attendons la subvention du département.



LOCAL PIANO

Il a été repeint entièrement (plafond, murs, sol)



ECOLE

Comme chaque année, une classe a été repeinte.

Tous les mercredis, Cyrille, notre agent communal, effectue les petites réparations et les travaux d'entretien.

VOIRIE

Comme habituellement chaque année, les travaux d'entretien et de sécurisation ont été effectués par les agents communautaires. Ils aident également lors des cérémonies et des manifestations évènementielles de notre village.

DIVERS

STADE MARIN

Suite au forage, l'installation de l'arrosage des terrains a été faite. Les éclairages actuels seront remplacés par des leds et dotés de détecteurs de présence afin de pallier les oublis d'extinction de lumières.



Stade HIDALGO

Cet été, la main-courante autour du terrain a été repeinte par les jeunes de Thaon (argent de poche) et par une mission de jeunes militaires. Le grillage séparant le terrain de foot et le parking est remplacé.



BUSES

Les buses de la RD 83, à Barbières, seront remplacées 1^{er} semestre 2025.

COIN JEUX DES PETITS

Un kiosque lecture couvert destiné aux parents accompagnant leurs enfants a été installé par Cyrille.



Merci aux agents et au personnel féminin.

BONNE ANNÉE 2025 À TOUS

Economiser l'eau

EAU
DU BASSIN
CAENNAIS
VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

« L'eau est un bien devenu rare et précieux qu'il faut désormais apprendre à préserver et économiser »

SALLE DE BAIN & CUISINE

- Installer des dispositifs d'économies d'eau (mousseur, réducteur de débit, mitigeur, douchette économe, chasse d'eau double flux...)
- Utiliser un verre pour se rincer les dents
- Préférer la douche au bain
- Fermer l'évacuation de la baignoire dès l'ouverture du robinet
- Éviter de laisser couler l'eau lors de la toilette
- Faire la vaisselle dans un bac plutôt qu'à l'eau courante
- Choisir des appareils ménagers économes en eau

« Un robinet qui goutte, c'est un robinet qui coûte ! »

Des ÉCO GESTES SIMPLES ET EFFICACES pour ÉCONOMISER L'EAU

En moyenne, en France, 148 litres d'eau potable* sont utilisés par jour et par personne pour la consommation, l'hygiène, les sanitaires et l'entretien du logement. Economiser l'eau, c'est non seulement réduire sa facture d'eau et d'électricité mais également préserver la ressource en eau.



JARDIN

- Utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage
- Arroser vos plantes le matin ou le soir afin d'éviter l'évaporation prématurée de l'eau
- Se servir de l'eau chaude de cuisson des pâtes, du riz... pour détruire les herbes indésirables
- Utiliser du paillage qui protège de la chaleur, maintient l'humidité au sol et évite la prolifération des mauvaises herbes

« Un binage vaut deux arrosages »

COMPTEUR D'EAU

- Comment détecter les fuites cachées ? Relevez l'index du compteur d'eau le soir avant de vous coucher et à nouveau le lendemain matin avant la première utilisation d'eau. Si les chiffres ont changé, cherchez la fuite !
- Pensez à fermer l'arrivée d'eau au niveau du compteur lors d'absences prolongées

LES FUITES LES PLUS SIMPLES PEUVENT ENGENDRER DES GASPILLAGES IMPORTANTS :

- Un goutte-à-goutte d'eau au robinet : 35 000 litres d'eau gaspillés / an*
- Un mince filet d'eau au robinet : 140 000 litres d'eau gaspillés / an*
- Une fuite de la chasse d'eau : 220 000 litres d'eau gaspillés / an*

*Données Citeau.fr

Caen la mer



NOUVELLE GOUVERNANCE

Nicolas Joyau est le nouveau Président de la Communauté urbaine.

ENVIRONNEMENT

A compter du 1^{er} janvier 2025, Caen la Mer disposera d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m). La circulation des voitures particulières non classées (antérieures à 1997) sera interdite. L'intérieur du périphérique est le périmètre de cette ZFE-m.

Pour pouvoir circuler dans cette zone il faut commander une **vignette Crit'Air**, en se connectant sur certificat-air.gouv.fr, elle est obligatoire.



MOBILITÉ

Un réseau renforcé

La RATP va déployer 40 nouvelles stations dotées de 400 vélos électriques, 2 cargos, 2 longtails, 430 vélos en location longue durée et pour faciliter le stationnement 5 nouveaux véloparcs.

La flotte **Twisto Auto** sera élargie avec 20 voitures en autopartage

Sur les lignes scolaires, RATP DV exploite désormais le réseau avec des autocars équipés de ceintures

Le service **Twisto Flex** a 4 zones supplémentaires

Le service **Twisto Assist** se développe pour les personnes à mobilité réduite.



MILLÉNAIRE

1000 ans d'histoire !

C'est ce que Caen la Mer fêtera en 2025. Pour célébrer cet anniversaire exceptionnel, de nombreux événements seront organisés pour mettre en lumière la richesse historique, patrimoniale, culturelle et scientifique du territoire. Tout au long de l'année, une généreuse programmation grand public permettra à chacun de participer aux festivités du Millénaire.



© Laure Forêt.

Caen la Mer Maison de l'Habitat

Lydia MARCHAT, Conseillère Déléguée aux Associations

MA PRIME ADAPT

Elle est une nouvelle aide de financement pour permettre aux personnes âgées et celles en situation de handicap de rester chez elles en adaptant leur logement.

Il peut s'agir de travaux intérieurs par exemple : un monte escalier, l'élargissement des portes ou de travaux extérieurs par exemple : une rampe d'accès. Ma Prime Adapt peut financer 50 à 70 % des travaux en fonction des revenus, avec un plafond de 22 000 € hors taxes.

LOGEMENT SOCIAL

Les demandes augmentent, les attributions diminuent. Le délai d'attente est de 22 mois en moyenne pour du collectif et de 30 mois pour de l'individuel.

CROISSANCE DE LA POPULATION

A Thaon, le nombre d'habitants est 1 872. A Caen la mer, il est de 274 685.

MAISON DE L'HABITAT

Elle informe, conseille, oriente sur toutes les questions concernant le logement et l'habitat, la rénovation du logement, les économies d'énergie... Des conseillers assurent des permanences gratuites

Informations et conseils :

maisonhabitat.caenlamer.fr - 02 31 38 31 38



Centre Communal d'Action Sociale

Xavier DUHAMEL, vice-Président du CCAS



COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE :

Président : Richard MAURY, Maire

Vice-Président : Xavier DUHAMEL

Membres élus de la Commission :

Annie MICHEL

Kris MARGUERITE

Ségolène LETELLIER

Ludovic AVENEL-VOISIN

Membres désignés par le Maire :

Jean-Noël BOIXIERE

Sylvie GUIBON

Yvette KERHERVE

Odile MEDING

Josiane POLICE

Salariée à temps partiel pour le CCAS :

Véronique BEAUQUESNE « dont le travail est très apprécié ainsi que son implication aux préparations des diverses manifestations »

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission restent inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune, complétée de dons, legs et revenus divers.

Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions qui sont prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés, ponctuellement ou durablement.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

LES AIDES FINANCIÈRES EN 2024 :

Bons de chauffage : 11 dossiers ont reçu une réponse positive ; l'aide individuelle s'élève à 250,00 €.

Vélos électriques : 2 dossiers ont reçu un avis favorable pour une aide individuelle de 150,00 €. Soit un montant total d'aides de : 300,00 €.

Bafa : Nous rappelons que le CCAS verse une participation de 100 € pour l'obtention du Bafa. Cette participation est accordée sans condition d'âge et de revenus. Il suffit de fournir au CCAS un document attestant la réalité de la formation. Cette année nous avons effectué une aide.

Téléassistance : Présence Verte : Les

bénéficiaires sont des personnes âgées seules. Cette aide, qui est de 15 € par mois, est néanmoins soumise à conditions de revenus.

Aide à la personne : Aides personnalisées d'urgence pour 5 personnes en difficultés d'un montant total de 669,85 € (alimentaire pour 293,44 € et la cantine scolaire 377,41 €).

LES RENCONTRES NUMÉRIQUES

Le conseiller numérique du Département du Calvados propose depuis la reprise en février 2024 des ateliers individuels informatique pour tous les habitants de la commune. Un calendrier a été mis en place pour l'année. L'atelier d'un mercredi sur deux a été proposé de 9h00 à 12h00, soit 3 rendez-vous d'une heure individuelle. 28 interventions auprès de 7 usagers et le 27 novembre un premier atelier collectif a été mis en place avec 7 usagers.

LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA : Aide Départementale aux Personnes Agées
- Aide Sociale : aide à domicile, entrée en Etablissement
- Obligation alimentaire
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- Transports : Cartes Twisto : gratuité, tarifs réduits.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Siel Bleu :

Cette association anime tous les mardis matins à la MTL de l'activité physique pour nos anciens au nombre de 31 adhérents.



Salon des collectionneurs :

Le salon qui a eu lieu le 18 février 2024 à la MTL, a réuni comme tous les ans une vingtaine d'exposants. Les visiteurs, certains « connaisseurs », d'autres « curieux », étaient nombreux. La recette est de 730,00 €.



Don du sang et Animation sur le tri :

Le 11 janvier 2024 de 14h00 à 19h00 à eu lieu un don de sang et une animation sur le tri à la MTL. Seulement 19 donateurs.

Forum des Associations :

Samedi 7 septembre 2024, nous tenons notre stand au forum des Associations afin de renseigner les personnes intéressées sur les différentes aides que peut apporter le CCAS.

Semaine Bleue vendredi 04 octobre :

Le vendredi 04 octobre après-midi Thé dansant :

Une belle réussite avec plusieurs personnes de Thaon et des environs, nous avons également eu la participation de plusieurs résidents de 3 maisons de retraite : Douvres, Cairon et Thaon. L'orchestre Cocktail Passion a animé toute l'après-midi, un goûter a été servi. Le Total des recettes est de 518,00 €.



Octobre Rose :

Le samedi 12 octobre un Forum sur le thème octobre rose a été organisé par le CCAS en collaboration avec des intervenants de la santé et de la beauté de la commune.

Peu de visiteurs, heureusement des rubans roses ont été vendus sur d'autres manifestations. Les recettes sont de 75,00 €

La Générale Marabille :

Le samedi 16 novembre de 14h00 à 17h30, l'association la Générale Marabille nous a proposé un atelier d'aide à la réparation pour apprendre à réparer ou entretenir un matériel déficient et un atelier couture et customisation. Cette prestation est une réussite, plus d'une quinzaine d'interventions.

Repas des Aînés

Le 27 octobre, nous organisons le repas des Aînés à la MTL. Celui-ci a été préparé par le restaurant l'Atelier 144 de Carpiquet. L'accompagnement musical était assuré par « Cocktail Passion ».

La journée a été un succès. Nous remettons une composition florale à notre doyenne ainsi qu'à notre doyen lors de cette manifestation.



Téléthon :

Course et marche de 24h00 en relais à partir de vendredi soir 18h00 sur un parcours de la commune organisée par « Courir par tous les Thaon ». La collecte est de 1811,30 €.

Promenade en Poney organisée par « Kris MARGUERITE » : La collecte est de 66,00 €.

Danse et Forme, l'APE et la dictée organisée par Lydia MARCHAT : La collecte est de 483,30 €.

Le CCAS a cuisiné et vendu 97 parts de rougail saucisse pour un montant minimum de 8,00 € la part. La collecte est de 1437,70 €.

Soit un total des collectes pour le téléthon de 3798,00 €.



Arbre de Noël des enfants de la commune :

Dimanche 8 décembre des enfants de la commune accompagnés de leurs parents sont venus voir le spectacle de Noël animé par La PAT' PATROUILLE. Les enfants ont beaucoup apprécié et participé à ce spectacle. Ensuite, le Père Noël a offert des sachets de chocolats et des bénévoles du CCAS ont distribué le goûter aux enfants et aux parents.



Centre de loisirs Saint Contest / Authie / Thaon

Leïla GIL, directrice périscolaire et extrascolaire du centre

Le Centre de Loisirs Saint-Contest / Authie / Thaon offre un environnement d'apprentissage et de jeux aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Avec un effectif total de 80 enfants, le centre est divisé en deux groupes d'âge distincts. Le centre est ouvert tous les mercredis et fonctionne en demi-journée. Voici les horaires :

- Accueil du matin : 7h30 - 9h30
- Accueil du midi (sans repas) : 11h50 - 12h10
- Accueil de l'après-midi (avec repas) : 13h15 - 13h45
- Accueil du soir : 16h30 - 18h30

Pendant les vacances scolaires, le centre fonctionne en journée complète, de 7h30 à 9h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

Objectifs du Centre et Engagement avec l'UNCMT

Le centre s'inscrit dans la dynamique de l'UNCMT (Union Nationale des Centres de Montagne et de Tourisme), une association qui promeut l'épanouissement, la sociabilisation et l'éducation des enfants en milieu structuré. Ses principaux objectifs incluent :

1. Favoriser l'épanouissement et la sociabilisation des enfants
2. Encourager l'autonomie et la responsabilité
3. Développer les comportements citoyens et valoriser les capacités de chaque enfant.
4. Renforcer le lien social

Principes d'Organisation et Valeurs du Centre

Le Centre de Loisirs repose sur des principes essentiels garantissant une expérience enrichissante pour chaque enfant :

- Respect du rythme de l'enfant
- Encouragement à l'autonomie
- Vie en collectivité

Ces valeurs guident les actions quotidiennes du centre et visent à développer des enfants responsables et bienveillants.

Les Enfants Acteurs de Leur Centre

Au Centre de Loisirs, les enfants sont activement impliqués dans la gestion de la vie quotidienne. Cela leur permet de développer des compétences pratiques et de renforcer leur autonomie :

- Participation active
- Projets à long terme Projets et Événements

Le centre organise régulièrement des projets et événements marquants, tels que :

- Semaine du Goût : Les enfants préparent des recettes sur le thème des « souvenirs salés d'enfance ».
- Halloween : Organisation de l'événement avec le groupe des Farfadets/Juniors pendant les vacances d'automne.
- Téléthon : Participation à la vente d'objets et de gâteaux pour récolter des fonds.
- Journée de Noël : En collaboration avec la crèche La Farandole, les enfants prennent part aux festivités de Noël.

Le centre prévoit aussi plusieurs événements au cours de l'année, tels que :

- Carnaval - Mardi gras

Ces événements sont organisés en collaboration avec la crèche et le local ados, renforçant ainsi les liens sociaux entre les différentes générations et les familles de la commune.

Contact : Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques

Rue des écoles – 14280 Saint-Contest

Tél : Tél. 06.18.24.81.68 – Mail : stcontest.alsh@uncmt.fr

A.P.E. la Marelle

Lucille LEVAILLANT, Présidente

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Thaon organise des événements au profit de l'école afin de financer une partie des projets de l'équipe enseignante.

Composée d'une cinquantaine de membres, nos actions se veulent conviviales pour le plaisir des petits et grands !

L'année 2024 est encore une année record pour l'association avec pas moins d'une dizaine d'événements : la tombola d'halloween, la bourse aux jouets, la vente de sapins, l'après-midi jeux de société, la soirée cinéma, le loto, le carnaval, la chasse aux oeufs, la kermesse de l'école, la course « le Thaon qui court » ainsi que notre participation à la fête de musique, la célébration du 14 juillet et au Téléthon.

La 3^{ème} édition de notre trail nature « Le Thaon qui court » a été marquée par la participation de 400 coureurs adultes et plus d'une centaine d'enfants. Un nouveau parcours de 16 km s'est ajouté à ceux existant : 400 m (maternelle/primaire), 2 km (collège), 5 km et 10 km.

Nous remercions tous les bénévoles et tous ceux qui permettent la tenue de nos actions.

L'année 2025 s'annonce riche avec une nouveauté pour le carnaval et encore des évolutions pour la course à pied.

Elle sera également marquée par le départ de Tiphaine en tant que Présidente que nous remercions pour ses 6 années d'investissement.

Un nouveau bureau a été constitué avec Lucille, Raphael, Fabrice, Barbara, Johann et Guillaume. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux bénévoles Pauline, Blandine, Perrine, Aurélie, Mathilde, Sophie et Valentin.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, venez nous rejoindre pour une heure, une journée ou pour l'année !

Pour nous contacter : apelamarellethaon@gmail.com



L'école à Thaon en 2024/2025

Karine CHEZE, directrice du groupe scolaire primaire (maternelle et élémentaire)

L'école primaire Yvonne Guégan accueille cette année 228 élèves répartis sur dix classes de la petite section au CM2.

Les enseignantes sont au nombre de 14 : Mme Basley, Mme Boblet, Mme Dubois, Mme Groult, Mme Pouchous et M. Gaudin dans les classes maternelles, Mme Raison, Mme Hardel, Mme Bignon, Mme Maiyard, Mme Grand Guillot, Mme Chèze et Mme Quellier dans les classes élémentaires ; Mme Prieur est enseignante remplaçante rattachée à notre école ; Mesdames Mulot, Martin, Transon et Duplessis sont les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et accompagnent les élèves tout au long de la journée.

Mesdames Enouf et Robert sont AESH, elles accompagnent les élèves en situation de handicap, Raphaël Akrouf, service civique, est présent sur le temps scolaire pour accompagner les projets sportifs et culturels.

Toutes les classes travailleront cette année sur le thème des paysages. Différents projets se déclinent dans chaque classe : Mathador, école et cinéma, découverte du conservatoire de Caen, piscine, football et tennis...



Ecole, Enfance, Jeunesse

Isabelle BONAMY, Maire Adjointe chargée des Affaires Scolaires de l'Enfance et de la Jeunesse



Des balançoires ont été installées à l'aire de jeux du **stade Hidalgo** : elle font la joie des petits et des plus grands avec la balançoire panier !

4 jeunes de 16/17 ans ont participé à l'**opération « argent de poche »** début juillet et fin août : Ils ont effectué différentes missions : aide au grand nettoyage de l'école élémentaire, ramassage

des pommes de la cour d'école, peinture des rambardes du terrain de football au stade Hidalgo...

Ils étaient encadré par Cyril (que je remercie !) et ont reçu chacun 90€ en bons d'achats en échange de 6 matinées de 3 heures.

Des nouvelles du projet de rénovation énergétique de **l'école élémentaire** : un appel d'offre pour un marché de maîtrise d'oeuvre est en cours de rédaction. Il servira à chiffrer plus précisément les travaux (isolation des combles, isolation extérieure, relamping, remplacement des menuiseries, installation d'une VMC double flux, mode de chauffage). Nous espérons pouvoir débuter les travaux durant l'été 2025.

Petite enfance et périscolaire

Catherine RIVIERE, Conseillère déléguée

Vous êtes en recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans ?

La commune de Thaon dispose d'un Relais Petite Enfance. Grâce à une convention entre 6 communes du secteur et l'association Familles Rurales, ce dispositif propose de vous accompagner dans la recherche d'un mode d'accueil, vous renseigner sur les places disponibles, les aides possibles, les modalités d'élaboration d'un contrat de travail entre parents et assistant maternel... Madame Lucie Roy, éducatrice de jeunes enfants et responsable du RPE l'Oasis de notre village est à votre écoute au 02.31.24.87.06 ou 07.81.19.07.36. ou par mail rpe.oasis@famillesrurales.org.

Vous trouverez ci-dessous le bilan de ses actions en direction des assistants et assistantes maternelles pour cette année 2024.

Par ailleurs, la commune a ouvert une micro-crèche en décembre 2020 qui peut accueillir 10 enfants (équivalent temps plein). A ce jour, une vingtaine de petits fréquentent l'établissement, la moitié d'entre eux pour des contrats réguliers, les autres pour des accueils dits « occasionnels ».

La micro-crèche est gérée par le groupe Léa&Léo via une Délégation de Service Public. Pour les inscriptions, rendez-vous sur le site www.lealeo.com. Madame Charlotte Clément-Jouin, responsable de la structure est à votre disposition au 02.61.67.05.90.



Les services périscolaires

Cette année scolaire 2024/2025, les enfants inscrits à l'école sont au nombre de 228 (87 en maternelle, 141 en élémentaire).

Chaque jour, ce sont entre 200 et 210 enfants qui mangent au restaurant scolaire en 2 services.

Une centaine d'enfants sont inscrits pour la garderie périscolaire du matin et/ou du soir.

Madame Marie-Claire Transon, responsable du pôle périscolaire, est à votre disposition pour toute question en lien avec la pause méridienne ou la garderie au 02.31.94.15.76. ou 06.70.66.44.11., ou directement au restaurant scolaire jusqu'à 18h30 les jours de classe.

Relais petite enfance l'Oasis : un lieu propice aux échanges, à la réflexion professionnelle et parentale pour des propositions en adéquation avec l'expérimentation et la découverte du monde des très jeunes enfants.

Chaque année, le **Relais petite enfance l'Oasis propose diverses actions** à destination des professionnels de la petite enfance de l'accueil individuel (assistants et assistantes maternelles, salariés et salariées de la garde d'enfant à domicile), des enfants accueillis et de leurs parents.

En 2024, il y a eu notamment des rencontres en lien avec l'éveil culturel et artistique tel que le spectacle « vole papillon » de la compagnie magnanarelle, le spectacle « la saison des ours » de la compagnie « passeurs de rêves, des partenariats avec les bibliothèques du territoire ou encore avec le Théâtre du Champ exquis de Blainville-sur-Orne. Le territoire des six communes est propice aux sorties dans les parcs, en compagnie de Patrick MARTIN botaphoniste. Les assistants maternels bénéficient aussi de temps d'échanges entre eux en soirée ou en matinées-relais en présence des enfants.

Derrière ces propositions, c'est tout un travail de réflexions professionnelles au sein du relais : sur l'observation des très jeunes enfants, le positionnement professionnel/parental, l'ajustement des propositions faites, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées.

Ce travail de réflexion en matinée et lors des temps professionnels sans les enfants fait à son tour évoluer les propositions faites au sein du relais. Ce processus dynamique est possible parce que **le relais est un lieu spécifique : adapté à l'accueil des très jeunes enfants, propice aux échanges et qui évolue avec les connaissances des métiers de la petite enfance.**

Ainsi, **en 2025, le projet Babil (financé par la CAF du Calvados et la DRAC de Normandie)** se poursuivra pour promouvoir l'éveil culturel et artistique du jeune enfant et de donner aux artistes la possibilité de travailler en lien avec les professionnels de la petite enfance, les enfants et leurs parents. La compagnie SKAPPA ! & associés sera donc de nouveau en résidence d'artiste au sein du Relais pour poursuivre le travail de création entamé avec les assistantes maternelles et les enfants en octobre dernier. **Pour soutenir la valorisation du temps de travail des assistants maternels hors de l'accueil des enfants, le vendredi 21 novembre 2025 aura lieu la 2^e édition de la journée pédagogique pour les assistants et assistantes maternelles** organisée par les 6 Relais petite enfance gérés par l'association Familles Rurales Calvados dont le Relais petite enfance l'Oasis fait parti.



Contact : 02 31 24 87 06 ou 07 81 19 07 36
rpe.oasis@famillesrurales.org
<https://calvados.famillesrurales.org>

Finances 2023

Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances

L'année 2023, une année avec peu d'investissement. Les dotations d'état sont stabilisées, mais les dépenses de fonctionnement continuent à croître, les décisions d'état sur le personnel et l'indice des prix élevé étant bien présents sur tous les domaines de dépenses.

Suite à tous nos efforts, le bilan est très satisfaisant avec une trésorerie totale de 538 059 €. La capacité d'auto-financement de la commune est dorénavant stable et en progression constante. Cette dernière s'élève à 77 270 € pour 2023, à un niveau le plus élevé depuis 5 ans. La commune peut maintenant réinvestir dans des projets structurants, en s'appuyant sur l'aide de financements de la banque d'investissement pour étaler des engagements pérennes sur de longues durées, dans les domaines du bâtiment et de la voirie. Par conséquent, le projet de rénovation énergétique des écoles peut donc être lancé, pour un montant estimé de 744 000 € TTC. Les appels d'offres concernant la maîtrise d'œuvre sur ce projet viennent d'être publiés.

Pour maintenir cet état financier retrouvé, les taux d'imposition communaux devront dorénavant suivre les augmentations du coût de la vie. Le maintien des capacités d'investissement de la commune reste un objectif majeur afin de permettre l'engagement des projets à venir. Ainsi la rénovation de la rue de l'Ormelet est lancée pour 2025/2026, pour un montant estimé de 560 000 € TTC.

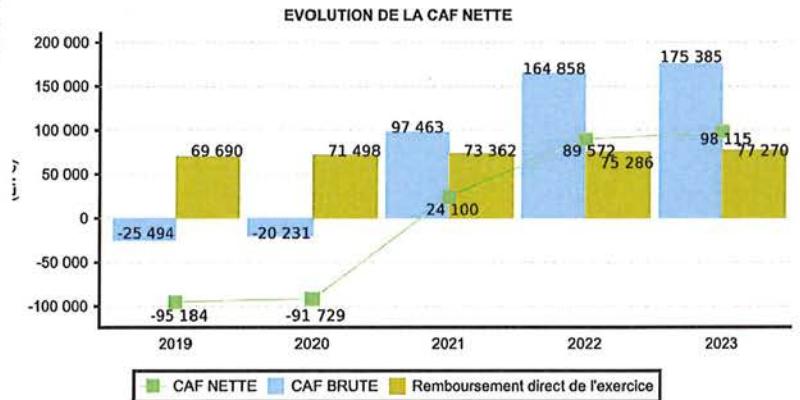
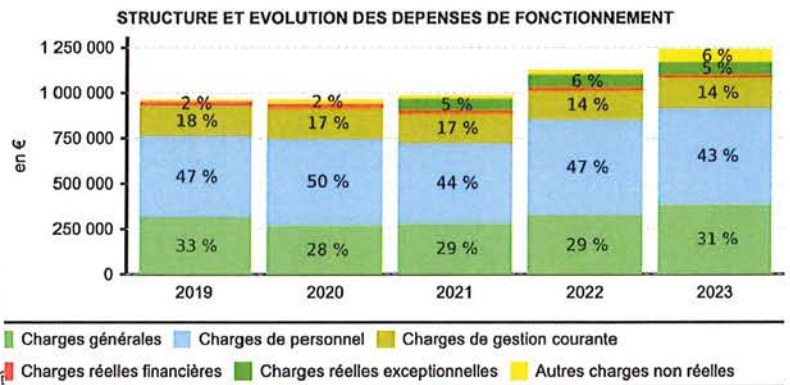
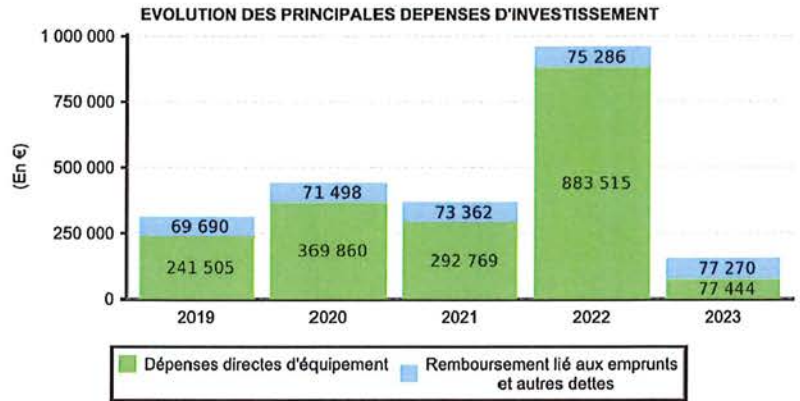


Il en découle un bilan 2023 très équilibré grâce à la trésorerie de la commune, avec une capacité d'autofinancement en augmentation qui doit maintenant perdurer chaque année. Cet état est apprécié positivement par notre trésorerie publique. La maîtrise des dépenses de fonctionnement est et doit rester un objectif du quotidien. Les investissements engagés et à venir vont forcément endetter la commune sur de longues durées, mais de manière très raisonnable au regard de la stabilité budgétaire et de la capacité d'autofinancement de la commune actuellement.

BILAN EN 2023

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	8 678 712	Ressources propres	8 623 970
Actif circulant	30 221	Dettes financières	436 762
Trésorerie	538 059	Fonds de roulement net global	482 020
		Passif circulant	86 259
		BFR	-56 039

Trésorerie = FDR - BFR = 538 059



Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

ABAM

Association des Bénévoles et Amis de la Médiathèque de THAON

Cette association a été créée en partenariat avec la mairie de Thaon par JO du 1^{er} octobre 2024.

Le siège de l'ABAM est situé à la médiathèque de THAON. Elle a pour objet de se retrouver à l'occasion d'événements conviviaux et intergénérationnels. La convention avec la mairie nous permet de disposer des locaux communaux et de :

1. Normaliser l'existant soit les
 - Conversation et culture anglaise
 - Club de lecture
 - Activités manuelles
2. Développer les offres auprès des bénévoles qui souhaitent échanger leurs savoirs
3. Organiser des sorties culturelles
4. Gérer le rendu des désherbages (livres en fin de vie) dans le cadre d'une convention Mairie/Association.

Depuis le 15 octobre une activité PAPOTRICOT existe et permet aux personnes de se retrouver tous les mercredis à partir de 16h à la médiathèque pour échanger autour du tricot et passer un bon moment de convivialité.

Venez nous rejoindre et pour tout renseignement vous pouvez contacter la médiathèque de Thaon.



Courir par tous les Thaon

Maxime Duval, président de l'association

Une belle équipe de 60 coureurs âgés de 16 à 72 ans venant de Thaon et des communes environnantes.

Nous nous retrouvons 2 fois par semaine pour un blablarun à la cool ou pour transpirer selon les séances et les objectifs de courses à venir.

Merci à la municipalité pour l'accueil de notre nouvelle association au sein de la commune ainsi qu'à tous les coureurs d'avoir répondu présent afin de former cette super équipe.



Associations

Lydia MARCHAT, Conseillère Déléguée aux Associations

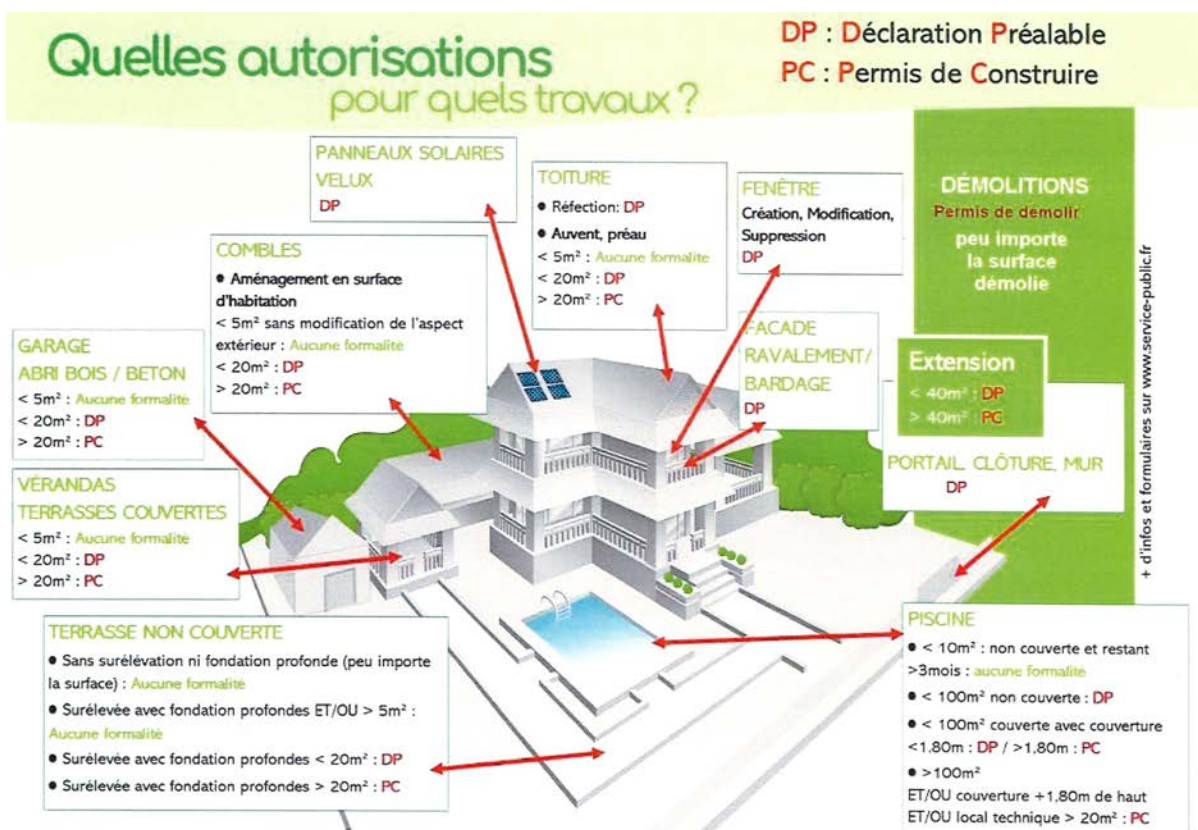
Le forum nous a fait découvrir de nouvelles activités de loisirs :

- « **Courir par tous les Thaon** » permet de courir en groupe le mercredi soir ou le dimanche matin.
- « **L'Art floral** » apprend aux amateurs l'art de composer de magnifiques bouquets, 1 fois par mois.
- Fin 2024 s'est créé l'« **Association des Bénévoles et Amis de la Médiathèque** » (ABAM) en lien avec la médiathèque, elle a pour objet de se retrouver à l'occasion d'événements et d'ateliers conviviaux et intergénérationnels.

Merci à tous les acteurs de la vie associative, enseignants et bénévoles, d'animer notre village.

BONNE ANNÉE 2025

Urbanisme : Vos futurs travaux





La biodiversité à Thaon : le bilan TEN

Isabelle BONAMY, maire adjointe

Depuis décembre 2021, la commune est labellisée « Territoire Engagé pour la Nature » : Ce label est arrivé à échéance et une nouvelle candidature a été déposée auprès de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD).

C'est le moment de faire le bilan des actions menées ces trois dernières années : en voici la liste :

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

(réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels)



40 parcelles visitées : 163 espèces de plantes et 55 espèces animales inventoriées. Parmi elles, 3 plantes rares et menacées dont une orchidée très sensible, l'Orchis grenouille, et une libellule protégée, l'Agrion de Mercure.

Ces visites ont conduit à une présentation publique et à la production d'un rapport auprès de la mairie précisant le résultat des inventaires et préconisant des pistes de travail pour favoriser la préservation de la biodiversité communale.

DÉNOMBREMENT DES NIDS D'HIRONDELLES ET DE MARTINETS

(réalisé par le Groupe Ornithologique Normand)

3 visites ont été effectuées, 2 en juin 2022 et 1 en août 2022. A chaque visite, toutes les espèces autres qu'hirondelles et martinets ont été recensées sur plan.

53 espèces d'oiseaux ont été identifiées pendant les 3 visites. Les nids d'hirondelles et martinets ont été cartographiés. Des préconisations ont été faites pour poser des nids à certains endroits de la commune.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Réduction de l'éclairage public dès septembre 2021 : cela a permis d'économiser 15850€ en 2 ans.
- Remplacement d'ampoules de 50 lampadaires par des LEDs en juillet 2024.



- Plantation d'un verger et d'une micro forêt hiver 2023
- Plantation de 4 arbres aux écoles et 14 dans la commune
- Installation de 4 récupérateurs d'eau de pluie à l'église
- Achat et restauration d'un terrain à côté de la vieille église

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



- Le fauchage tardif est pratiqué depuis 2021.
- 2 hôtels à insectes ont été installés dans des prairies fleuries
- 1 nichoir pour hirondelles a été posé à l'atelier municipal
- La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis 2019, excepté pour un terrain de football
- Les allées du cimetière ont été enherbées en 2021.
- Les parterres fleuris dans la commune sont paillés pour éviter le dessèchement.
- 100 mètres de bâches plastiques ont été remplacées par des copeaux et/ou plantes vivaces.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

- Semaine de la biodiversité (mai 2022) : plus de 100 personnes étaient présentes aux différentes actions durant la semaine (conférences, ateliers bricolages, sorties nature...)
- Soirée chauve-souris (septembre 2022) : 30 personnes sont sorties écouter les chauve-souris avec une batbox.
- Plantation du verger participatif le 7 décembre 2022 à côté du terrain de tennis, avec l'aide de 6 habitants.
- Mini bulletin municipal «spécial biodiversité» paru en janvier 2023
- Animation «oiseaux des jardins» (GONm) le 21 janvier 2023 : 10 thaonnais ont appris à reconnaître les oiseaux du jardin.
- Journée «tous au jardin» le 13 mai 2023 : 50 personnes ont participé aux différents ateliers.
- Atelier «fabrication de nichoirs» le 26 octobre 2023 : 6 enfants ont emporté les nichoirs fabriqués chez eux.
- Plantation d'un arbre de la Laïcité avec les petites sections dans la cour de l'école maternelle le 13 décembre 2023
- Plantation de 80 arbres avec 2 classes de maternelle les 23 et 26 janvier 2024
- Restitution de l'inventaire des zones humides par le CEN le 23 février 2024 : 25 participants étaient très intéressés de connaître la faune et la flore locale.
- Opération commune propre le dimanche 14 avril 2024 : 35 participants ont ramassés 45,5 kg de déchets et les coureurs de « courir par tous les Thaon » ont sorti une machine à laver du Chironne.



- 40 personnes ont assisté au spectacle « one two tri ».

NOUVEAUX PROJETS POUR LES 3 ANNÉES À VENIR :

- **Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) (avec l'aide du CPIE Vallée de l'Orne) :**

Une cartographie de la flore et de la faune locales sera établie. Elle complètera l'inventaire des zones humides effectué par le CEN. Les enfants de l'école seront sensibilisés à la protection de la nature par l'intervention d'animateurs spécialisés. Des sorties seront organisées pour participer au recensement d'amphibiens.

- **Créer des passages pour les hérissons entre les jardins : avec l'aide du Groupe Mammalogique Normand (GMN)**

Les habitants seront sensibilisés à la protection des hérissons. Des « autoroutes » à hérissons seront créées. Avec la participation de Caen La Mer (opération « piqu'Caen La Mer ») et du GMN.

- Actions de sensibilisation à la protection de la nature :

Animations à la médiathèque : « la médiathèque se met au vert » : le **samedi 22 novembre 2025**.

- **Nettoyage de la commune le dimanche 30 mars 2025** : Participation des habitants et des écoles à l'ABC

Je remercie chaleureusement : les membres de la commission environnement : Anne-Marie, Catherine, Daniel, Didier, Kris, Loïc, Patricia et bien sûr Richard ; les employés municipaux en particulier Nicolas, Jonathan et Véronique ; l'association LFCE ; les associations naturalistes qui sont intervenues ces dernières années ; tous les bénévoles qui ont bricolé des nichoirs et gîtes avec Loïc, Daniel et David ainsi qu'à ceux qui ont aidé à la préparation et au bon déroulement des différentes manifestations...

Grâce à vous, toutes ces actions ont pu être menées.

Bilan collecte éphémère du 20 avril

Nombre de déposants : 28
Objets collectés : 951.50 kg
Réemploi : 186.70 kg
Recyclage : 764.80 kg

RECUPERATION, REEMPLOI, REPARATION ET REUTILISATION

Pour vos objets pouvant avoir une deuxième vie, vous pouvez les déposer à la Coop 5 pour 100, ressourcerie coopérative caennaise.

Quels objets concernés ?

- Petit mobilier ou meubles
- Electroménager, hi-fi, vidéo, smartphones, consoles de jeu
- Jeux, jouets, articles de sport, de loisirs,
- Vaisselle, articles de maisons et du jardin, lampes, décoration, sacs,
- Livres, DVD, CD, Vinyles...

Dépôts d'objets : 33 route de Trouville - 14000 Caen

Horaires : mercredi et vendredi 11h à 18h, samedi 11h à 17h.

Boutique : 33 route de Trouville - 14000 Caen

Horaires : mercredi à vendredi 11h à 19h, samedi 11h à 18h.

Dépôts d'objets en déchèteries (dans les locaux réemploi) de Caen la mer :

- Fleury sur Orne : 1 rue des Carriers
- Mouen : 30 rue verte
- Ouistreham : ZA du Maresquier

Demande d'enlèvement sur devis et rendez-vous

contact@coop5pour100.com

www.coop5pour100.com

Tél. : 09 81 12 16 73

Club de Thaon Libre



Animé, sous la présidence de Christiane Laville, par son C.A. de 12 membres

L'année 2024, qui vient de se terminer, a été marquée par la poursuite des activités habituelles du club. Les manifestations, étalées sur toute l'année, ont apporté à chacun des 90 membres adhérents un maximum de plaisir et de joie à se retrouver... Enfin, nous l'espérons ! Le club accueille toutes celles et ceux qui le souhaitent, en y adhérant pour 15 € annuellement.

Ainsi l'association a pu, avec la contribution des bénévoles, organiser les activités suivantes :

- La GALETTE DES ROIS... et REINES avec l' U.N.C. le 4 janvier offerte par les clubs, en présence de 86 participants. Remise d'une rose pour les anniversaires.



- Son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le 29 février : Suivie par plus de 70 adhérents, au cours de laquelle ont été adoptés le rapport moral d'activité, les comptes et les propositions pour cette année 2024. Ont été reconduits les membres sortants du Conseil d'Administration et élus deux nouveaux membres (Ghislaine BASSIERE et Claude MARIE) en remplacement des démissionnaires.



- Un BARBECUE le 18 avril : apprécié par les 66 convives présents.



- Un REPAS FROID le 13 juin : En présence de 70 personnes

- La FOIRE AUX GRENIERS, en commun avec l'UNC, le 7 juillet : Par un temps ensoleillé, 52 exposants – vendeurs ont pu proposer leurs divers objets et produits aux visiteurs.



- Le REPAS « ANNIVERSAIRE » le 12 septembre : Avec un excellent couscous, servi aux 68 convives patients... pour ce repas de rentrée !
- Le PLAT UNIQUE le 10 octobre : En présence de 65 adhérents pour déguster une carbonade flamande.
- Le BEAUJOLAIS NOUVEAU le 22 novembre : Partagé avec les adhérents de l'association du Club de l'Amitié de FONTAINE-HENRY.



- Et le REPAS DE NOËL du 12 décembre, en présence de la majorité des membres du Club !
- Les adhérents se retrouvent pour des jeux de cartes ou de société les jeudis après-midi.
- Enfin le club a proposé une sortie sur CONDE SUR VIRE le 4 décembre, suivie par une cinquantaine de participants.

Le CALENDRIER pour 2025 :

- La Galette (avec UNC) : 9 janvier
- Assemblée générale et repas : 6 mars
- Barbecue : 10 avril
- Repas froid : 12 juin
- Repas Anniversaire : 11 septembre
- Plat unique : 9 octobre
- Beaujolais nouveau : 21 novembre
- Repas de Noël : 11 décembre

A toutes et tous, nous souhaitons une excellente année 2025, surtout de santé, ainsi qu'à vos familles !

Contact et renseignements :

Club de Thaon Libre - Mairie 15, Grande rue 14610 THAON
club.de.thaon.libre@gmail.com

Les Jardins Thaonnais

Jean-Yves GRALL, Président

Sous le signe écologique et naturel

Les années se suivent et se ressemblent pour les jardiniers thaonnais.

Pour la 13^{ème} année de vie des jardins nous constatons les mêmes effets bénéfiques sur la production de légumes. Certes, comme déjà mentionné, nous avons des prédateurs mais nous sommes armés maintenant et, finalement, nos cultures vont au bout de leur cycle, c'est un régal de remplir sacs, cageots et plateaux.

Ail, oignons, échalotes en primeur, petit pois à suivre, pommes de terre, haricots verts, jaunes et violets dans la foulée, betteraves, carottes mises en place, butternuts, courgettes, poivrons et bien d'autres, il n'y a que l'embarras du choix pour installer tout le monde. Les « planches » se remplissent de salades diverses, radis croquants et puis c'est l'arrivée des tomates bichonnées, arrosées, taillées, promesses de récoltes délicieuses une fois encore. Quand le résultat est là, le travail fait place au plaisir, les jardiniers sont heureux pour eux et leur famille. Les jardins sont cultivés de manière naturelle et au plus près du plan écologique. Il règne une bonne ambiance entre



nous ce qui permet des échanges de plants, d'infos, de manière à faire optimiser les résultats, ce n'est véritablement que du bonheur.

Autre satisfaction depuis l'an dernier, nous avons accueilli un nouveau jardinier qui a obtenu des résultats très encourageants avec notamment une belle collection de citrouilles (bravo Thierry en photo). Par ailleurs, nous avons rénové des abris de jardin qui subissent peu à peu les intempéries.

Un repas en commun a été pris avec plaisir au restaurant le Sexton de Ver-sur-Mer. Un bon moment convivial. Enfin, nous sommes contactés par des amateurs de jardin. Ils seront les bienvenus, nous avons encore quelques places.

Les jardiniers thaonnais sont heureux de vous souhaiter une excellente année 2025 pour vous et ceux qui vous sont chers.

Association Route Serge Saint Sculpteur



L'Association a perdu son Président, François Théault, décédé le 3 octobre. Membre du Conseil d'Administration depuis les premières heures de l'Association, en il en était devenu Vice Président en 2014, puis Président en 2023. Photographe il avait également photographié les oeuvres de Serge-Saint. Nous les avons exposées à Thaon, en Il souhaitait continuer à faire connaître le travail du sculpteur. Il avait plein d'idées, une façon de faire différente et un réseau important. Il a fait bouger les

lignes et mis toutes ses compétences d'éclairagiste au service de la mise en lumière des sculptures. Le technicien de la lumière nous aura éclairés de son savoir faire, de sa simplicité, de son enthousiasme, de sa fantaisie et nous ferons de notre mieux pour continuer la tâche.

L'Association poursuit ses activités. Elle a rendu hommage à son président disparu, avec une exposition de ses photographies inspirées des sculptures de Serge Saint, à la mairie de Tilly sur Seuelles, du 26 au 30 novembre. Des petites et moyennes sculptures y étaient également exposées. L'Association y a accueilli 225 élèves, 27 accompagnants et 25 visiteurs en accès libre.

Le livre sur Serge Saint que l'Association a préparé est maintenant prêt à partir dans les mains des professionnels pour la mise en page et l'édition. Cela a un coût et l'Association est en recherche de subventions. L'aventure se poursuit...

Belle année 2025 !

Contact et renseignements :
02 31 80 60 71 ou 06 10 41 97 63

Pour en savoir plus sur Serge Saint et l'Association
<http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>

Société de chasse : Saint-Hubert Thaonnaise

Thomas GUIBERT, président



Nous comptons 8 adhérents pour cette année au sein de l'association. Pour cette saison 2024, une très bonne reproduction du petit gibier faisans et perdrix ont été observés. Encore une belle présence de chevreuils et de nombreux sangliers mais un peu moins de lièvre suite à une maladie. Pour les saisons à venir, nous essayerons toujours de créer en coopération avec les agriculteurs de la commune et la Fédération de chasse, des bandes de rupture dans lesquelles le petit gibier pourra s'abriter et se nourrir... Attention aux sorties du village de nombreux chevreuils et sangliers y traversent régulièrement

Pour adhérer à l'association, n'hésitez pas à contacter la mairie, qui vous transmettra mes coordonnées. Tous les membres de la société vous souhaitent une belle année 2025

Thaon Creully Tennis de Table

Olivier VILLA, président



Vous désirez pratiquer le tennis de table, en loisir ou en compétition, THAON CREULLY TENNIS DE TABLE vous accueille. Tous les pongistes, quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs) et quel que soit leur âge trouveront leur place au sein du club, à partir de 7 ans et pourront bénéficier des précieux conseils d'un entraîneur diplômé.

HISTORIQUE DE NOTRE ASSOCIATION :

- **24/07/1996** : naissance du club sous l'appellation : Union Sportive Thaon Tennis de Table
- **11/06/2004** : changement de nom : Thaon Orival Tennis de Table
- **17/06/2016** : nouveau changement de dénomination : Orival Tennis de Table
- **01/01/2017** : départ de Thaon vers la communauté urbaine de Caen la Mer. La CDC d'Orival intègre la nouvelle CDC Seullès Terre et Mer
- **15/06/2018** : notre association change de dénomination : Thaon Creully Tennis de Table

HORAIRES :

Maison du Temps Libre à THAON

Mardi excepté 2^{ème} mardi de chaque mois où l'entraînement est à Creully :

- Jeunes débutants : 18h00 à 19h30
- Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00

Gymnase de CREULLY

- Mercredi : Jeunes (nouveau gymnase) : 17h30 à 19h00
- Jeudi : ouvert à tous (petite salle de l'ancien gymnase) : 18h00 à 20h00

SAISON 2023/2024 :



Le club a engagé 4 équipes : 4 équipes en compétition départementale (D1, D2, D3 et D4), les jeunes participent à des compétitions de leur âge (critériums par âge et niveau...) et au championnat adulte.



TARIFS :

- Vétérans, Seniors, Juniors : 140 €
- Cadets, Minimes : 140 €
- Benjamins, Poussins : 120 €

Contact et renseignements :

David LERICHE : 06 22 97 50 77

Retrouvez le TCTT sur :

Internet : www.thaonorivaltt.sportsregion.fr

Facebook : thaon-creully-tt



La Conquérante

Sébastien FICHEUX, président

Le pigeon voyageur, un athlète hors pair peut traverser l'hexagone dans la journée... 900 km en 13h soit à une moyenne de 69km/h



Il est au repos du mois d'Août au mois de Mars - pendant cette période il mue (change de plumage) puis assure sa descendance à partir de décembre-janvier.

Du mois d'Avril au mois de juillet les pigeons voyageurs sont engagés par le colombophile dans des compétitions où ils doivent concourir contre leurs congénères départementaux, régionaux, nationaux et parfois même internationaux... !

Pour les concours les pigeons, ramassés dans chaque club, sont acheminés ensuite par camions vers les villes de lâchers. Ceci correspond à des distances de 250 à 900 km chaque Week end.

La société colombophile de Thaon compte à ce jour 9 licenciés qui briguent régulièrement les places d'honneurs dans les concours et les championnats que ce soit au niveau Départemental, Régional et National... !

Des résultats satisfaisant pour 2024

La Conquérante de Thaon se classe deuxième sur 11 sociétés du Calvados

- FICHEUX Sébastien sur la plus haute marche du podium PREMIER du classement général toutes catégories - jeunes / vitesse / demi-fond / fond.

Le club se situe sur le parking de l'ancien stade de football, derrière la mairie. Les enlogements ont lieu du mois d'Avril à début Août, le plus souvent le samedi en début d'après-midi. Tout à chacun est libre de venir voir comment les choses s'organisent.

Contact et renseignements :

Sébastien FICHEUX (président) : 06 10 33 08 05

Email : ficheuxsebastien14@hotmail.fr

Grpt Calvados

www.groupementcalvados.webnode.fr

Fed.Régionale

www.federationcolombophilenormande.fr

Fed.Colombophile Française

www.colombophiliefr.com

Union Nationale des Combattants

Section de THAON, Xavier Duhamel, président

Notre section a vu une augmentation du nombre de ses adhérents passé de 62 en 2023 à 77 (6 AC, 3 OPEX, 7 veuves d'AC, 14 soldats de France et 47 membres sympathisants) en 2024.

04 janvier : Galette des rois avec le Club de Thaon Libre, dans une ambiance conviviale.

16 février : Assemblée Générale de notre section. Après le mot de Monsieur le Maire, l'allocation de bienvenue de notre Président et l'adoption des rapports moral et financier, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration (4 membres). Un vin d'honneur clôt cette assemblée.

21 Avril : Déjeuner dansant. 106 personnes ont apprécié le menu proposé et la prestation de l'orchestre Cocktail Passion.



08 mai : Cérémonie au Monument aux Morts, suivie d'un pot offert par la mairie de Thaon et d'un buffet froid à la Maison du Temps Libre.

08 juin : Cérémonie au monument des Canadiens (80^{ème} anniversaire du Débarquement

1944). Exposition à la MTL des dessins des enfants de la classe de CM1 en 1984 sur le thème du Canada. De nombreux anciens élèves, auteurs de ces dessins, ont pu avec plaisir se retrouver à cette occasion.



20 juin : Journée visite de la ville de Fougères. 50 personnes ont apprécié les visites instructives proposées à cette occasion (Château fortifié, musée de l'horlogerie, découverte commentée de la ville en petit train).



07 Juillet : Foire aux greniers avec le CTL Notre formule petite restauration avec saucisses et frites a bien fonctionné, malgré la météo pluvieuse.

Du 20 au 24 Septembre : Séjour sur la Côte d'Opale (60 participants)

- Jour 1 : Route vers Berck sur Mer.
- Jour 2 : Croisière fluviale sur le marais audomarois et visite guidée de la Coupole d'Herfaux.
- Jour 3 : Amiens - promenade sur les canaux dans les hortillonnages, visite guidée de la Cathédrale et du Quartier Saint Leu.
- Jour 4 : Tour panoramique de Berck, continuation vers le Cap Blanc Nez puis le Cap Gris Nez, tour panoramique de la ville de Boulogne. Visite de MAREIS (Centre de découverte de la pêche en mer) et retour par Le Touquet.
- Jour 5 : Retour à Thaon après déjeuner au restaurant « Le Clos Deauville Saint Gatien ».

13 octobre : Le loto a été organisé à la satisfaction de la centaine de participants présents à la MTL.



11 Novembre : Cérémonie au Monument aux Morts à l'issue de la messe, en mémoire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre mondiale. Après un pot offert par la Mairie de Thaon, 58 personnes se sont retrouvées à l'Auberge des Monts à Ryes pour partager un bon repas.



Contact et renseignements :

Xavier DUHAMEL, 1 rue George Sand
14610 THAON, Tel : 06 22 41 53 83
Email : unc.thaon14@sfr.fr

CALENDRIER 2025 :

- 09 janvier : Galette des rois avec le CTL
- 07 février : Assemblée Générale
- 06 Avril : Déjeuner dansant avec l'orchestre Cocktail Passion
- 04 Mai : Foire aux greniers
- 08 mai : Cérémonie et repas
- 08 juin : Cérémonie au monument des canadiens.
- Du 27 Septembre au 04 octobre : Séjour en Corse
- 12 octobre : LOTO
- 11 Novembre : Commémoration et repas

Comité de jumelage Waldo-Thaon

Annie MICHEL, présidente

Après avoir accueilli à Thaon nos correspondants de Waldowisheim en 2023, nous avons à notre tour effectué le voyage en Alsace durant le week end de la Pentecôte 2024. Comme toujours, les participants ont été reçus avec enthousiasme et générosité par nos amis du Comité de Jumelage. Les visites très instructives, notamment celle des installations de la Ligne Maginot, le dîner qui a réuni avec les adhérents de nombreux habitants du village, le barbecue organisé avant notre départ et les sorties en famille ont été appréciés par tous.

L'Assemblée Générale du 7 février 2024 a été l'occasion d'évoquer les actions prévues au cours de l'année : ainsi, la Bourse Militaria qui s'est tenue le 17 mars a remporté un large succès ; de même le concours de belote du 8 novembre a permis de réunir des joueurs de cartes heureux de trouver ce type de rencontre peu proposé dans les environs de notre commune.

En 2025, outre la réception à la Pentecôte de nos amis alsaciens avec lesquels nous fêterons les 10 ans du Jumelage, seront reconduits la Bourse Militaria (16 mars) et le concours de belote (14 novembre).

De nouveaux adhérents jeunes ou moins jeunes sont toujours recherchés pour compenser la réduction du nombre de participants à l'échange pour des raisons liées notamment à l'état de santé ou à

l'âge. Si vous êtes intéressés pour rejoindre le Jumelage où vous serez assurés de trouver une ambiance chaleureuse et conviviale, nous serons heureux de vous y accueillir.

Contact et renseignements :

Annie MICHEL, Présidente

Tél : 06 74 87 06 76

E-mail : annieguy4711@orange.fr



A.I.A.E Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Service de proximité ouvert à tous publics : des jeunes, des demandeurs d'emploi (inscrits ou non à France Travail), des employeurs, des bénéficiaires du RSA, des salariés. Mise en relation employés / employeurs et employeurs particuliers pour les CESU (chèques emploi service universels). CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversions, inscriptions France Travail, actualisation, mise en ligne de CV, etc. Également pour les Jobs d'été et Jobs étudiants.

Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en insertion professionnelle) reçoit :

- A la Mairie d'Authie : Permanences tous les matins 8h45-12h15 (Sauf 1 mardi sur 2). Sur Rendez-vous l'après-midi.
a.i.a.e@wanadoo.fr / Tél : 02 31 26 95 95
- A la Maison des services publics de Thue et Mue : Permanence le jeudi 14h-16h
- A la Mairie de Creully : Permanence le mardi de 9h-12h (1 sur 2)
- A l'Espace Athéna de Carpiquet : Permanence le 1^{er} mardi de chaque mois 14h-17h
- A la Salle de la Londe à St Manvieu Norrey : Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois 14h-17h

Et sur rendez-vous dans les communes adhérentes : Cairon, Rosel, Rots, Thaon.

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

- Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...)
- Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un, Vous pouvez déposer vos offres d'emploi (Rémunération en CESU : chèques emploi service universels).



AMAP

Jérôme LEPROVAUX, président

L'AMAP Thaon veu du bio est née en début d'année 2022. Une AMAP est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Sa vocation est de proposer à ses adhérents des produits issus de producteurs locaux et respectueux des normes de l'agriculture biologique.

En premier lieu, L'AMAP de Thaon propose à ses adhérents une livraison hebdomadaire de légumes bio. La livraison a lieu le vendredi soir. L'offre est variée. Les adhérents ont le choix de s'engager à recevoir toutes les semaines un panier de légumes, d'une valeur allant de 10 à 15 euros. Les adhérents choisissent le vendredi où ils souhaitent un panier.

D'autres produits sont venus enrichir l'offre faite aux adhérents. L'AMAP propose désormais des fromages (Tomme du Vernay, camembert), des poulets bio, des bières bio, des pâtes bio et du pain bio.

Pour participer aux livraisons, il suffit d'adhérer à l'AMAP pour l'année et ensuite choisir les produits à commander. Un site internet organise les commandes et les paiements.

Pour toute information relative à l'AMAP, les modalités d'adhésion et le fonctionnement des livraisons, vous pouvez contacter l'AMAP par mail : amaphaon@yahoo.com ou venir nous rencontrer lors d'une livraison le vendredi soir à partir de 18h30 sous le préau de la médiathèque.





Accueils de Loisirs, vacances et Educatifs : pensez UNCMT

L'UNCMT organise toute l'année des accueils de groupes (classes de découvertes, colonies de vacances, séminaires, formation...) dans ses 8 centres d'accueils (7 dans le Calvados et 1 en Savoie).

Créée en 1949, à Thaon, par M. Gustave HOUEL l'enseignant du village, l'UNCMT est depuis plus de 70 ans un acteur de l'Education Populaire. Dans nos 8 centres d'hébergement, tous types de groupes sont accueillis en pension complète ou demi-pension et parfois en gestion libre :

- Des accueils éducatifs, en Classe de Découverte de la maternelle au lycée, autour des thèmes du patrimoine Normand, la 2nd guerre Mondiale, de Guillaume le Conquérant, du milieu marin... : L'UNCMT accompagne les enseignants dans leur projet
- Des séjours colonies de vacances pour enfants et adolescents : une proposition de séjours variés dans le Calvados, en Bretagne, en Vendée et en itinérance ! Téléchargez la brochure sur notre site internet.
- Des accueils de groupes divers : des séminaires, des groupes sportifs, des formations... de une à plusieurs nuits, nous vous accompagnons dans la réussite de votre projet
- Et dans plusieurs communes du Calvados des Accueils de loisirs et local jeunes: Carpiquet, Frénuville, Hérouville Saint-Clair, Les Monts d'Aunay, May sur Orne, Rots, St-Contest, Saint Martin de Fontenay

2024 au Moulin de Barbières

Cette année, le centre UNCMT de Thaon « Le Moulin de Barbières » a accueilli :

- 16 projets de Classes de découvertes, soit 550 enfants et encadrants pour des projets de 2 à 5 jours

- 202 enfants pendant les colonies de vacances cet été sur des séjours de 7 ou 12 jours
- 19 groupes : fêtes de familles, mariages, cousinades, soit plus de 1000 personnes lors des locations du Week-end

Et pour les Thaonnais ?

ACCUEILS DE LOISIRS DE THAON-ST CONTEST-AUTHIE :

L'UNCMT organise un accueil de loisirs pour les enfants de Thaon de 3/12 ans, tous les mercredis, petites et grandes vacances de 07h30 à 18h30, en partenariat avec les communes de Saint Contest et Authie. Le centre de loisirs de THAON est accueilli dans les locaux de l'école de Saint Contest. Renseignez-vous en mairie, sur notre site internet ou contactez la Directrice :

Leila GIL : Tél. 06.18.24.81.68 – Mail : stcontest.alsh@uncmt.fr

ORGANISEZ VOS FETES DE FAMILLE A THAON

LOUEZ le centre de THAON « Le Moulin de Barbières » pour une Fête de Famille, un mariage, un anniversaire... : 56 lits, une salle pouvant accueillir 120 convives, une cuisine collective pour le traiteur, un grand parc arboré entièrement clos et le charme de la rivière !

Spécialement pour les Thaonnais, une réduction de 10 % s'applique pour une première location du Moulin de Barbières.

Location Possible également à Tailleville « Le Manoir des Hauts Tilleuls », pour une fête au château et à Grandcamp-Maisy « Aux Quiéri-Quérettes » face à la mer.

Pour découvrir nos différents projets, faire une demande en ligne ou télécharger une brochure : www.uncmt.fr



Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon



Pierre PAUNET, président

L'assemblée générale du 16 mars 2024 a permis de fêter dignement les 30 ans de l'association. Lors de cette séance, ont été présentées les diverses actions importantes menées par l'AVET au cours de ces 3 décennies et elles sont nombreuses. 30 ans, cela sous-entend que les membres fondateurs ont pris de l'âge et qu'une relève, un peu plus jeune, prenne le relais pour pérenniser tout ce travail.

Le bulletin municipal de l'année dernière en avait repris les grands thèmes et, il est inutile de les évoquer de nouveau ici.

Lors de cette assemblée générale, Richard MAURY a souhaité honorer le travail

accompli, sans relâche, par Pierre Bouet et Pierre Paunet depuis 1994 en leur attribuant la médaille de bronze représentant la vieille église.

Au cours de cette année 2024, l'association a accueilli de nombreux visiteurs de tous horizons, soit lors des visites d'été, lors des deux journées du patrimoine ou à l'occasion de visites de groupes.

Cette année, des visiteurs très proches, comme Cairon, Le Fresne Camilly, des communes de bord de mer et autres, ont découvert l'existence d'un patrimoine riche et intéressant qu'ils ignoraient. La vallée et ses promenades bucoliques ont achevé des les convaincre de revenir plus souvent avec familles et amis.

L'association apporte toujours son concours et son expérience à la mairie de Thaon pour le dossier de restauration définitive. Le nouvel architecte

François JACQUEMARD a bien repris en mains le dossier et l'a déposé à la DRAC cet été pour décisions d'échelonnement des travaux à venir. L'association tient à remercier Madame Patricia LEPLAY, maire-adjointe, pour son implication personnelle dans ce dossier complexe qu'elle suit de très près et avec conviction.

L'association étudie toujours la possibilité de mettre des panneaux d'informations dans la vieille église pour que le public puisse découvrir le travail de l'AVET au cours de ces 30 années. Ceci implique : le nombre de panneaux à prévoir, le contenu de chacun et comment les disposer, avec quelle matière supportant l'humidité, voici les challenges qui se présentent au groupe de travail.

Le livre se vend toujours très bien et le public est unanime pour féliciter les rédacteurs pour la qualité des textes et des images qui composent cet ouvrage de référence. Toujours en vente prix coûtant 35€.

Le Conseil d'Administration de l'AVET vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.



Danse & Forme



Voilà maintenant deux saisons que notre association a vu le jour, et nous entamons une nouvelle année avec plus de 300 adhérents ! Nous avons pu relever ce beau challenge grâce au soutien de la mairie de Thaon, aux animatrices et aux bénévoles de l'association, qui répondent toujours présents pour soutenir nos actions. Un immense merci ! Grâce à eux, nous avons pu proposer, la saison dernière, deux stages de breakdance, un spectacle de danse à l'Ehpad de Thaon, ainsi que le traditionnel gala de danse en juin. Nous n'oublions pas non plus les 24h de course à pied pour le Téléthon 2023 et 2024.

L'association Danse & Forme a reconduit les stages de breakdance de la Toussaint 2024, et cette année aux vacances d'hiver et de printemps. Suite au succès du spectacle à l'Ehpad de Thaon, une nouvelle représentation de danse pour les résidents sera organisée au printemps. Cette année, le gala aura lieu le samedi 14 juin 2025, avec deux représentations sur la journée.

Notre bureau évolue aussi cette saison avec le départ de deux de ses membres – Magalie et Arnaud, que nous remercions chaleureusement pour leur implication – et l'arrivée de trois nouvelles membres, Tiphaine, Nolwenn et Florence. Bienvenue à elles.

Nous serions ravis d'accueillir de nouvelles bonnes volontés pour nous aider dans l'organisation des différents temps forts, n'hésitez pas à nous contacter sur le mail de l'association association.danse.forme@gmail.com. Toutes nos actualités sont également à retrouver sur notre site internet <http://www.danse-forme-thaon.e-monsite.com> et sur Facebook.

Le bureau de l'association Danse & Forme vous souhaite, à toutes et à tous, une belle année 2025.

Carole, Fanny, Sophie, Stéphanie, Nolwenn, Florence, Tiphaine et Marion

Thaon Musiques Actuelles, association de musiciens

Président : Damien Trouillet

Née après la dissolution du Thaon des Loisirs en 2022, l'association Thaon Musiques Actuelles se propose de regrouper des musiciens expérimentés afin de constituer des groupes musicaux dans des styles divers et variés.

Depuis cette date, 4 groupes répètent régulièrement dans le Local Jeunes mis à disposition par la Municipalité. Ils se proposent d'animer vos soirées, fêtes, concerts ou festivals :

- **Contrethao** : groupe « historique » formé en 2007 qui propose des reprises du rock anglo-saxon des années 80 à nos jours. 6 musiciens pour un concert « musclé » de 1h30 à 2h.
- **Temporise** : groupe formé en 2009 à l'origine par des élèves des cours de guitare du Thaon des Loisirs, a évolué vers un rock « festif » en français la plupart du temps. Ambiance garantie ! 8 musiciens pour 2 h de folie.
- **2 Temps en Thaon** : duo acoustique, guitares et voix, pour des reprises nostalgiques de la chanson française. 1h30 de concert pour des soirées « ambiance cabaret ».
- **L'Esprit Groove** : Nouvelle formation, nouvelle chanteuse et répétitions de travail en cours pour les 4 musiciens qui vous proposent un rock très « funky-groovy » avec des reprises des tubes cool de ces dernières décennies.

Une après-midi concert avec tous ces participants est d'ores et déjà prévue à la MTL de Thaon le dimanche 30 mars 2025 au profit de l'association Autisme Basse-Normandie.



Nous serons également présents à la prochaine Fête de la Musique de la commune le vendredi 20 juin.

Contact :

Damien Trouillet (Président) 07 85 63 37 32

Didier Savary (Communication) 06 66 00 42 32

E-mail : assotma14@gmail.com

page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/462822184514365>



FC Thaon

Arnaud NOBILLET, président

Le FC Thaon Bretteville Le Fresne a vécu une saison 2023-2024 assez exceptionnelle. L'équipe fanion a enfin réussi à accéder à l'accession en Régional 2 après laquelle elle courait depuis plusieurs années. La

montée de l'équipe A a permis aussi à l'équipe B de valider sa montée en Régional 3.

Notre équipe féminine a aussi réalisé l'exploit de monter en Régional 2 après sa 1^{ère} année en foot à 11. Non rassasiées, nos seniors B et nos féminines ont remporté aussi les coupes départementales. Au niveau de nos effectifs jeunes, nous sommes ravis de compter désormais une équipe féminine U15 à 8. Preuve que notre section féminine est en progression constante. Côté extra sportif, vous pouvez compter sur notre association pour animer le territoire, via son Challenge Mozart, ses soirées, tournois de pétanque, loto, etc... Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre : Simon DIGNE 07 86 95 48 00

Contact et renseignements :

Courriel :

thaon-blf@orange.fr ou 582640@lfnfoot.com

Site du club :

fc-thaon-bretteville-le-fresne.footeo.com



Mue'sique



La saison 2024-2025 a repris plusieurs mois avec un nombre stable d'adhérents par rapport à l'année précédente.

Si les cours de piano, de guitare et de batterie affichent complets pour cette année, il reste des places en Éveil musical pour les 3 - 5 ans et au Djembé.

Le projet d'un cours de guitare initiatique et collectif pour des 6-8 ans est en projet, si suffisamment de demandes nous parviennent.

Mue'sique propose aussi de pratiquer la musique en groupe dans 2 ateliers de musique traditionnelle et de reprise Pop-Rock.

Une autonomie musicale y est bien sûr requise. Mue'sique manque de Bénévoles pour pouvoir organiser des manifestations durant l'année, mais nous pourrions participer au Fête de la Musique en Juin à Thaon et à Cairon.

Contacts et renseignements :

mue-sique@laposte.net

06 63 95 85 97

Thaon d'hier et d'autrefois

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS LA SECONDE MOITIÉ DU 20^{ÈME} SIÈCLE (1^{ère} partie)

AVANT- PROPOS

Nous avons vécu des moments peu habituels lors des élections législatives de l'été dernier et pensais très honnêtement que notre charmant village de THAON avait été épargné par ces querelles lors des périodes électorales et notamment les municipales. Les élections municipales dans les petites communes sont souvent décrites en termes de consensus et d'apolitisme. Or, il n'en n'est rien et, en relisant les archives électorales de Monsieur Roger LEVASSEUR et en écoutant les derniers témoins de l'époque, il y eut même quelques dents de cassées lors d'une empoignade à la sortie de la mairie.



LEVASSEUR, Désiré BLIN, Henry MAURY (mon père), Roger BLIN, Roger LEFEVRE.

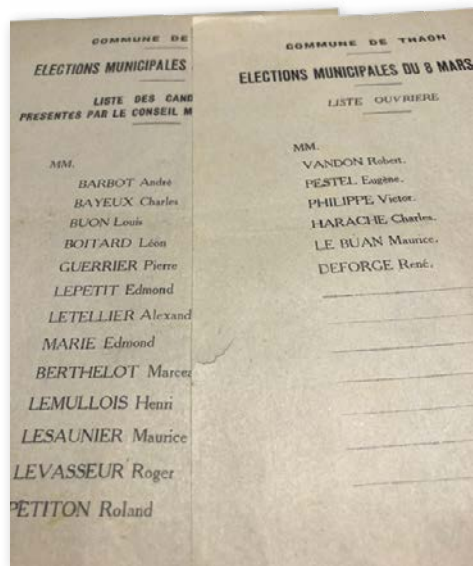
La liste Ouvrière Indépendante : Messieurs Victor PHILIPPE, Maurice MARGUERITE, Eugène PESTEL, Charles HARACHE, Maurice HAREL, René DESFORGES.

La liste sortante dresse le bilan des 6 années écoulées : 3 chemins vicinaux goudronnés dont celui de Duette, reconstruction du pont de Bombanville au Vivier, 9.655.413 francs de subvention pour reconstruire notre église paroissiale et le projet de construction d'une nouvelle mairie accepté par le préfet.

Pour ce qui est de la liste d'Action Sociale et Familiale il en résulte que notre village meurt lentement et qu'il faut apporter au conseil un nouvel essor créateur. Cette liste étant la résultante de différentes couches sociales, à leurs dires, les nouveaux élus ne seront pas assouvi à une seule activité, le travail de la terre.

permettra aux autres agriculteurs de revenir dans le conseil. Furent élus : Mrs BARBOT, BUON, LETELLIER, BAYEUX.

Une semaine plus tard, le 5 mai 1953, Monsieur Léon BOITARD était élu maire et Monsieur Louis BUON 1^{er} adjoint.

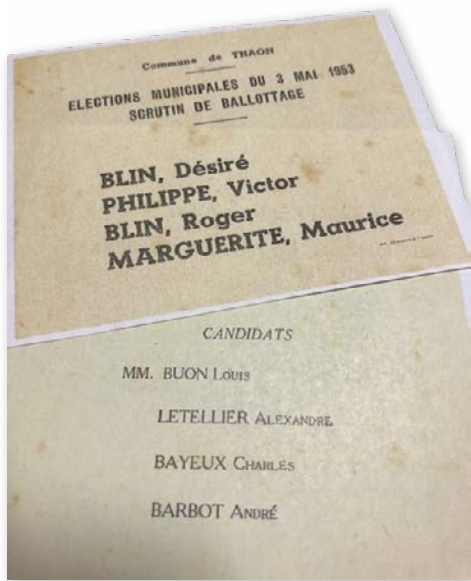


Elections du dimanche 26 avril 1953

3 listes en présence :

La liste des conseillers municipaux sortants : Messieurs Charles BAYEUX, Albert BLET, Léon BOITARD, Louis BUON, Maurice EUDINE, Pierre GUERRIER, Edmond LEPETIT, Alexandre LETELLIER, Edmond MARIE.

La liste d'Action Communale Sociale et Familiale : Messieurs Yves CHENEL, Roger



Elections du dimanche 8 mars 1959

6 années plus tard, les élections municipales sont prévues pour le 8 mars 1959. Suite à une augmentation de la population, ce sont désormais 13 conseillers municipaux qu'il faut élire;

Léon BOITARD, le maire, présente la liste des conseillers municipaux sortants ; il énumère aux électrices et électeurs les travaux réalisés pendant les 6 ans écoulés : la reconstruction de l'église, la construction du groupe scolaire pour les filles et l'adduction d'eau potable. Il annonce également l'édification d'une nouvelle mairie.

Face à lui, toujours 2 listes, une d'Action Municipale et Sociale et l'autre la Liste Ouvrière.

Le 8 mars, 7 candidats de la liste sortante sont élus : Mrs GUERRIER, BARBOT,

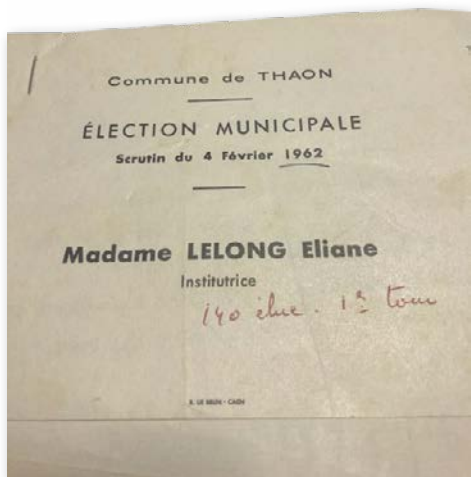
Résultats du dimanche 26 avril 1953 :

7 élus au 1^{er} tour : Mrs GUERRIER, BOITARD, LEPETIT, BLET, EUDINE, MARIE, CHENEL. Le scrutin de ballottage du 3 mai 1953

BOITARD, LEPETIT, MARIE, LEMULLOIS, LESAUNIER. Il reste donc 6 postes à pourvoir. A leurs dires, devant la calomnie et le mensonge, les candidats opposés au maire préfèrent se retirer, seul Maurice MARGUERITE ose affronter les sortants et sera brillamment élu.

Scrutin de complément du 4 février 1962

Le maire, Monsieur BOITARD, ayant fermé les yeux le 8 janvier 1962, il est indispensable que le conseil soit au complet pour l'élection de son remplaçant et, pour la première fois, c'est une femme institutrice, Madame Eliane LELONG, qui se présente avec le soutien de Gustave HOUEL le président de l'Amicale Laïque. Elle l'emportera avec 53 voix d'avance devant Yves CHENEL lequel représente l'opposition au conseil. C'est Louis BUON qui sera élu maire par 12 voix pour et un blanc. Monsieur André BARBOT sera son adjoint.



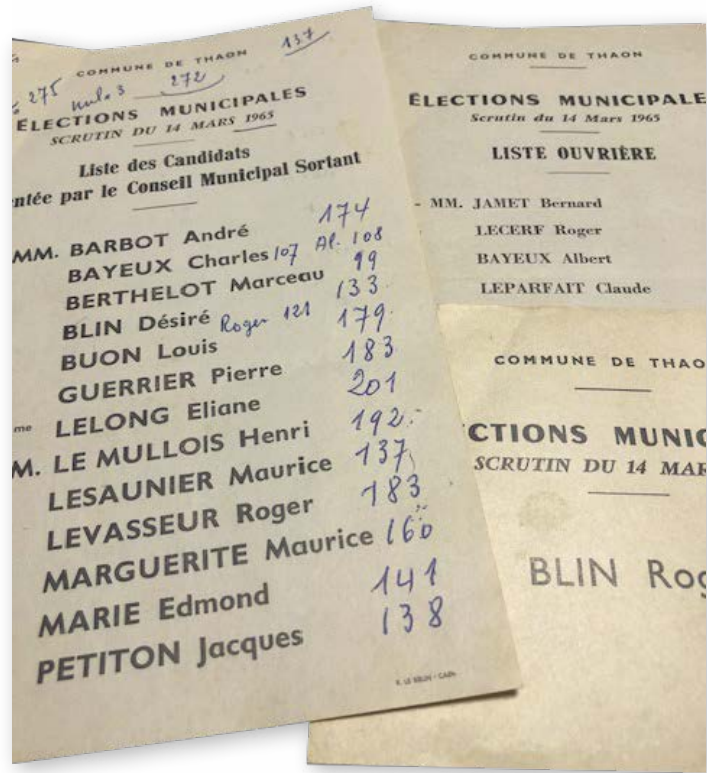
Elections du 14 mars 1965

C'est désormais Monsieur BUON qui, par la force des choses, rédigera la profession de foi pour inciter les électeurs à voter pour les sortants.

Il propose aux Thaonnais de continuer l'oeuvre commencée par Léon BOITARD, son regretté prédécesseur et, dans la courtoisie avec toujours le souci constant d'améliorer notre commune, à réaliser une multitude de travaux.

De la longue liste, je détacherai la construction et l'aménagement de la nouvelle mairie, le goudronnage des cours d'école, la réfection de l'éclairage public, l'acquisition d'un terrain afin de créer un lotissement.

Il concluait son tract en proposant aux électeurs, dans un esprit de sagesse et de paix, de voter la liste complète afin de mener



à bien et réaliser dans le calme et l'harmonie les projets rendant la commune de THAON plus attrayante.

Le conseil municipal sortant présente donc sa liste avec un nouvel arrivant, Monsieur Jacques PETITON. Plus de liste d'action municipale ; Monsieur Roger BLIN, seul rescapé, se présente tout seul. Par contre, la liste ouvrière est toujours présente avec Messieurs JAMET, LECERF, BAYEUX Albert et LEPARFAIT.



Le 14 mars 1965, 10 candidats de la liste sortante sont élus, il reste donc 3 postes à pourvoir. Les candidats en présence sont pour la liste du maire sortant Messieurs BAYEUX Charles et BLIN Désiré, Monsieur BLIN Roger qui se présente seul et 3 candidats présentés par la Liste Ouvrière

Messieurs BAYEUX Albert, JAMET Bernard et LEPARFAIT Claude.

Ce seront Messieurs BLIN Désiré, BAYEUX Albert et BLIN Roger qui compléteront le conseil ; ledit conseil sera au complet le 25 mars 1965.

Monsieur Louis BUON sera élu maire avec 12 voix, Monsieur André BARBOT sera élu adjoint avec 7 voix contre Monsieur Henri LEMULLOIS 5 voix et Madame LELONG 1 voix.

Hélas, Monsieur Louis BUON décède subitement le 18 novembre 1968, Monsieur André BARBOT, maire adjoint, est alors chargé par le conseil municipal de préparer avec la famille l'inhumation du maire Monsieur Louis BUON, et organiser sa succession à la mairie.

Je termine ici la 1^{ère} partie des élections municipales de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. 4 nouveaux maires se succéderont jusqu'à l'an 2000 : André BARBOT, Marie-Cécile BLET, Claude MARIN et Patricia LE ROUX.

Merci à Mireille et Ghislaine pour leur don d'archives.

A suivre ...
Richard MAURY

Commerçants et artisans

- **BAR TABAC : LE CODE BAR**
M. BOUSQUET Thomas : 09 86 75 34 85
- **BOUCHERIE - CHARCUTERIE - EPICERIE : CARREFOUR CONTACT**
M. et Mme DUVAL Hervé : 02 31 80 01 57
- **PIZZERIA LA PULCINELLA - EPICERIE FINE ITALIENNE**
M. CARLONI Grégory : 02 31 28 38 40
Service midi et soir, sauf le dimanche midi.
Fermé le lundi
- **BOULANGERIE PATISSERIE : AUX DÉLICÉS DES MOULINS**
M. et Mme PASSELERGUE Christophe : 02 31 94 25 48
- **PETIT - BRUNCH**
Ingrid et Sophia : 07 52 04 12 75
www.petit-brunch.fr - contact@petit-brunch.fr
- **COIFFEUSE : LES CISEAUX ROSES**
Mme BOIZARD Vanessa : 06 49 95 86 17
ou 02 50 01 62 56
- **COIFFEUSE À DOMICILE**
Mme JARRY Claire : 06 83 22 63 11
- **GAZ TOTALGAZ - CARREFOUR GAZ**
M. DUVAL Hervé : 02 31 80 01 57
- **ANTARGAZ (réseau) : 09 74 75 75 75**
- **GITES : M. LEGRIFON André : 02 31 80 31 40**
- **CHAMBRES D'HOTES LE RELAIS DES FLANEURS :**
lerelaisdesflaneurs@gmail.com - 06 16 75 87 80
L'ECURIE GOURMANDE : info@lecuriegourmande.fr
07 87 84 17 38 - www.lecuriegourmande.fr
L'ANCIENNE AUBERGE : 06 16 88 31 64
ancienneaubergemue@gmail.com
- **DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN**
M. MOMBREUX Bruno : 02 31 80 59 02 - 06 33 08 71 50
- **PHOTOGRAPHE :**
MODZYPIX Andréa : 07 81 88 19 58
modzypix@hotmail.fr
LAËTITIA PHOTOGRAPHY : 06 61 61 14 28
www.laetitiaphotography.fr
- **MA BOITE DIGITALE :**
Mme VICHARD-LAURELLI Mélanie : 06 17 33 02 01
melanielaurelli@gmail.com
- **OBJECTIF TRIP : CONCIERGERIE LOCATIVE**
Mme. DEHOUCK Céline : 06 29 31 69 96
contact@objectiftrip.com
- **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
M. DESMEDT Juan : 06 60 99 30 51
NJ ELECTRICITÉ - M. NOEL Julien : 06 64 65 32 77
noeljulien14@gmail.com
- **MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE**
Garage GLT : 02 31 80 03 03
- **PEINTURE - PARQUETS - FAIENCE - DECORATION - RENOVATION**
JO RENOV : 06 61 99 87 00
- **LA PETITE JARDINERIE DE THAON :** 09 81 56 54 66
- **C'EST TOUT CLEAN (Ménage, travaux, accompagnement)**
David : 06 83 51 54 51
- **SALON DE TOILETTAGE MOBILE AMOUR, POILS ET BEAUTÉ** - Corinne : 07 56 81 96 14
amourpoilsetbeaute14@gmail.com
- **AGENCE POSTALE COMMUNALE :** 02 31 30 18 95
- **PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES**
Office religieux à la Résidence du Parc -
Thaon le dernier jeudi du mois à 14h30
M. le Curé Florent KAWANE : 02 31 80 10 42 (Creully)
- **EMPLOI : Association A.I.R.E :** 02 31 97 54 82
- **BOUTIQUE SOLIDAIRE**
L'Escale : ouvert le vendredi de 14h à 16h.
Parking du Château- 14 480 Creully

Tarifs communaux

TARIFS 2025		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : Le repas Présence Cantine PAI	4.78€ 2.03€	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la Mairie de THAON 02 31 80 01 36
GARDERIE : ¼ d'heure Dépassement horaire après 18h30	0.48€ 10.50€	
MAISON DU TEMPS LIBRE • Location Habitants de Thaon 12H 24H 48H • Location Extérieurs de Thaon 12H 24H 48H	168.00 € 310.00 € 442.00 € 208.00 € 392.00 € 554.00 €	Forfait chauffage : Location de 12 h et 24 h : 33.00 € Location de 48 h : 66.00 €
LOCATION ESPACE « Michel Frérot » du 01/04 au 31/10/2025 (du jeudi au mardi) • Location Habitants de Thaon Pour exposition ou conférence à but lucratif et réunion publique • Extérieurs Commune Pour exposition ou conférence à but lucratif et réunion publique • Habitants de Thaon ou extérieurs Exposition ou conférence à but Non lucratif	76.00€ 92.00€ Uniquement Forfait frais de fonctionnement	Forfait de frais de fonctionnement : 41.00€
LOCATION DU LOCAL JEUNES • Habitants de Thaon Pour activité à but lucratif ou réunion publique • Extérieurs Commune Pour activité à but lucratif ou réunion publique	8.00 € 4.00€ 12.00€ 13.00€ 7.00€ 20.00€ 10.00€ 4.00€ 14.00€ 16.00€ 7.00€ 23.00€	½ journée Frais de fonctionnement ½ journée Total ½ journée Journée Frais de fonctionnement journée Total journée ½ journée Frais de fonctionnement ½ journée Total ½ journée Journée Frais de fonctionnement journée Total journée
DROIT DE PLACE Forfait pour les camions	1.05€ 66.00€	Le mètre linéaire. Autorisation à demander en mairie.
CONCESSION CIMETIÈRE 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	132.00€ 204.00 € 261.00€	
CIMETIERE PARC 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	108.00€ 150.00€ 189.00€	Au prix de la concession Il conviendra d'ajouter : Caveau pour urne : 324.00€

VOUS POURREZ DÉPOSER VOTRE SAPIN DE NOËL

DANS L'ESPACE RESERVE A CET EFFET,
SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO
DU JEUDI 2 JANVIER
AU SAMEDI 11 JANVIER 2025



MERCI DE CONTACTER LA MAIRIE

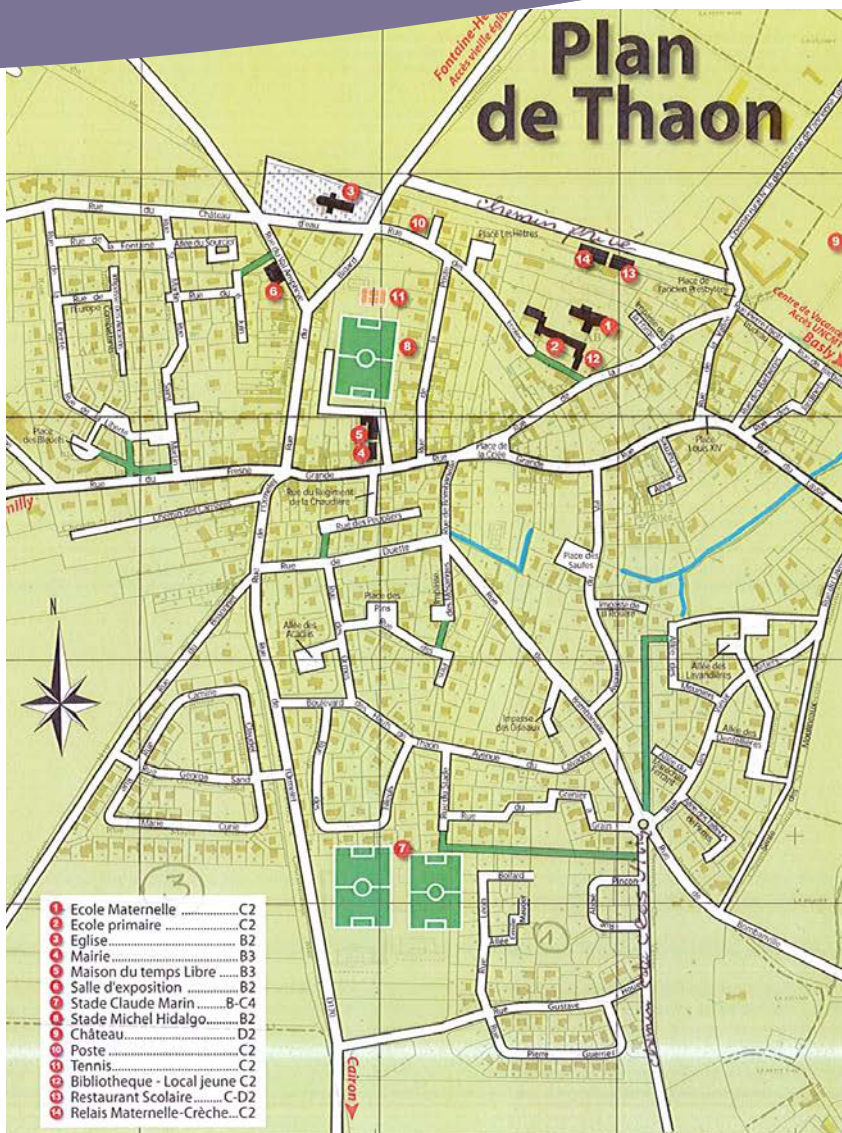
POUR DÉCLARER UN NID
DE FRELONS ASIATIQUES

02 31 80 01 36

B.A.C.E.R. DU PRÉ-BOCAGE

BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION
ROUTE DE TORIGNI - 14240 CAUMONT-L'ÉVENTÉ

Vous pouvez déposer vos textiles dans un bac de récupération qui se trouve sur le stade Hidalgo.



SITUATIONS D'URGENCE

POLICE OU GENDARMERIE	17
POMPIERS	118
SAMU	15
SAMU SOCIAL	115
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	3919
Joignable 24h/24 et 7 jours/7 – anonyme et gratuit Site : arretonslesviolences.gouv.fr	
ENFANCE EN DANGER	119
24h/24 et 7 jours/7. Confidentialité des appels et les numéros n'apparaissent sur aucun relevé de téléphone	
HARCELEMENT	08 VICTIMES
ET	08 842 846 37
7 jours/7 de 9h à 21h)	
POUR LES JEUNES VICTIMES DE HARCELEMENT ET DE VIOLENCES NUMERIQUES	3018 (NOUVEAU)
POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS TOUTES LES URGENCES	PAR SMS LE 114
MALTRAITANCE ANIMALE	3677
Site : www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/F31859	
DANGER GRAVE OU IMMINENT	112 OU 114

Etat-civil NAISSANCES 2024



LORRE Clément Sacha	20/01/2024
GIRON Hazel Marie Corinne	23/01/2024
MURRAY Aliénor Hélène Louise	06/02/2024
MAUGÉ Élie Alain Bertrand	18/02/2024
BLIN Clara Daphné Romane	05/03/2024
SCHLUMBERGER Léopold François Rémi	21/03/2024
JUILLARD Salomé Jeannine Henia	24/03/2024
GUIBERT Tom Noé Malo	02/04/2024
VIGNAL Marin Gilbert André	04/04/2024
AKPABIE Oweys	16/04/2024
CHEVALIER Giulia Sonia Grazielle	24/04/2024
POLIN Côme Bernard Michel	12/05/2024
LEVILLY Malo Laurent Julian	04/07/2024
BONAFONS LEMARCHAND Leia Lilou	06/09/2024
BELAIR Mathys Aimé	28/09/2024
BARRÉ Côme Gabin Hugo	09/10/2024
PRIME Edouard Sylvain Mathieu	14/10/2024
LELAVECHEF Noam Antoine Faly	31/10/2024
LOMBEZZI Simone Lou	11/11/2024
GENS Eléna Claudia Bernadette Pascale	18/11/2024

MARIAGES 2024



DENIEL Vincent Christian Fabrice et JOUVIN-POUCHIN Sonia Yolande Isabelle	18/05/2024
VALOGNES Johann Pascal Jean-Jacques et DUPLESSIS Marine Sandrine Stéphanie	25/05/2024
GACI Aurélien Nathaniel Benjamin et BROUTIN Floriane	25/05/2024
MÉSÉRAY Sébastien Pierre et RAULT Hélène Dominique Frédérique	25/05/2024
JUILLARD François Jean-Marie Jacques et VAUDOUR Clémentine Marie	15/06/2024
THOMASSE Ghislain Maurice et LE MANISSIER Aline Angélique Virginie	22/06/2024
BARRON Arnaud André et LECARPENTIER Fanny Virginie Anne	29/06/2024
TOURY Jérôme Alain Christian et ESCOVAR Catherine	06/07/2024
GIRARD Antonin Nicolas Yves Marcel et GRANGY Aurélie Fanny	07/09/2024
AUDOUARD Clément Valentin Baptiste et GACOUGNOLLE Julie Laure	21/09/2024
CHATIZEL Gabriel Albert Georges et JACOB Cécile Anne-Marie	28/09/2024
DROUVROY Nicolas Didier Christian Sylvain et PREVEL Ambre Stéphanie	19/10/2024
LIOT Pierre Thibault et LAGOGUEE Anne Laure Christine	19/10/2024

DÉCÈS



POUPINEL Rémy Maurice Henri Michel	10/01/2024
CHAPONNAIS Jacqueline Hélène Jeanne	15/01/2024
RÂTEL Jeanne Léonie Yvonne	11/03/2024
PÔTEL Jacqueline	25/03/2024
JUHEL Monique Pierrette	14/04/2024
JEANPIERRE Émile André	22/04/2024
CRENN Monique Georgette Hélène	03/05/2024
DELIVET Liane Mireille	21/05/2024
LESAUVAGE Augustine Lucette Renée	25/06/2024
MAYER Jean Pierre Georges	08/07/2024
JEAN Micheline Simone Thérèse	20/07/2024
BISSON Fernande Colette Simone	06/09/2024
MARIE Jean-Paul Lucien Daniel	12/10/2024
LECLERC Jean André Joseph	19/10/2024
GAULTIER Mireille Madeleine Juliette	23/10/2024
GORDIEN Jaqueline Georgette Yvonne	08/11/2024
BARBOT Christiane Marie Léonie	08/11/2024
ROTA Diambra	13/11/2024
LEFEVRE Pierre Roger Eugène	06/12/2024
LEJEUNE Annie Michèle Rose	06/12/2024
HERGAUX Edmonde Renée Eugénie Marie	10/12/2024
LESAUNIER Marc Edmond Alexis	15/12/2024
CHÉNEL Anne-Marie Eugénie	17/12/2024

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - **SAMU-SMUR** : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80

Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr Anne BILLON, Dr Nicolas CHEVALIER et Dr Estelle FOUGERAY : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN : Anne JULIEN : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : Eric PELLETIER et Florence CATHERINE Cabinet : 02 31 80 35 32

Portable : 06 09 37 29 76

SOPHROLOGUE :

Céline LETONDEUR : 06 62 00 60 13

Lauriane QUIEDEVILLE : 06 59 46 95 81

KINESITHERAPEUTE : Julien VILLEDIEU, Marion GEFFROUAIS, Constance HAUBOIS, Charles LAMY et Swan GAUTIER : 02 31 80 09 20

OSTEOPATHE : Éric VIGNES 06 64 99 75 52

COACH DE VIE : Julien VILLEDIEU 02 31 80 09 20

PRODUIT BIO - DÉTENTE : BIO'TIFUL HEAD SPA 07 44 82 61 33 - www.biotiful-head-spa.fr

TATOUAGE THERAPEUTIQUE : Rosalia MOSCATO

07 68 78 67 18

SERVICE SOCIAL :

• **Assistants sociales**

Douvres la Délivrante 02 31 37 66 10

Creully Vanessa MILANI 02 31 80 15 17

• **Puéricultrices**

Creully Véronique DEBRAY 02 31 80 15 17

Douvres la Délivrante Mireille LEMOINE

et Françoise TUBOEUF : 02 31 37 66 10

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : de 10h à 12h

et 15h30 à 19h - Jeudi de 10h à 12h

Samedi : 10h à 12h30 - Départ courrier : 11h45

PERCEPTION : Trésorerie principale -

Esplanade Jean Louvel - 14027 CAEN

EDF GRDF: Douvres la Délivrante

Dépannage Gaz : 0 800 47 33 33

Dépannage Electricité : 09 72 67 50 14

SAUR (EAU) Grentheville : 02 14 37 40 00

VEOLIA (Assainissement)

Lun-Ven. 9h/19h SAMEDI 8h/13h

7 jours/7 - 24h/24

Service Clientèle : 02 14 37 28 32

Urgences : 09 69 39 56 34

Urgences techniques : 0 969 366 266

ASSISTANTS MATERNELS

Relais Petite Enfance : l'Oasis

6 rue de Mouen - 14740 ST MANVIEU-NORREY

Contact : Mme Lucie ROY

Tél. 02 31 24 87 06 et 07 81 19 07 36

rpe.oasis@famillesrurales.org

EHPAD HOM'AGE

Résidence du Parc - Rue du Château d'Eau

14610 THAON - 02 31 80 22 10

MICRO-CRÈCHE

Aïna Hapili : Thaon - www.lealeo.com

RAPPEL de l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1^{ère} catégorie pour les chiens d'attaque, et 2^{ème} catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1^{ère} catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errant dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les détritres sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces

désagréments et d'être plus vigilantes avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons : Ne pas y entreposer des détritres, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâchez pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairies de Douvres-la-Délivrante, Caen, Hérouville-Saint-Clair, Carpiquet, Creully, Tilly, Thue et Mue	1 mois	2 photos d'identité récentes - Livret de famille à jour et acte de naissance - Justificatif de domicile (2 pour les enfants) - Ancienne carte d'identité - Voir pour situation familiale particulière.
Passeport Biométrique	Rendez-vous disponible en ligne : https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/		Prendre rendez-vous auprès du service passeport des mairies équipées du matériel permettant d'enregistrer les demandes d'établissement des passeports biométriques
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune toute l'année. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	A télécharger sur service public.fr		Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thaon

2025

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5					1	2				1	2	3	4	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30
														31						

AVRIL							MAI							JUIN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
														30						

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30					

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

Janvier 2025

Mardi 07/01 : CCAS Réunion publique, présentation Mutuelle
 Jeudi 09/01 : UNC + CTL / Galette des rois
 Vendredi 10/01 : Vœux du Maire
 Samedi 25/01 et dimanche 26/01 : FC Thaon Bretteville le Fresne / Loto
 Vendredi 31/01 : APE / Soirée cinéma

Février 2025

Vendredi 07/02 : U.N.C. / Assemblée générale
 Dimanche 16/02 : C.C.A.S. / Salon des Collectionneurs
 Lundi 17/02 au vendredi 21/02 : Danse et Forme / Stage Break- Dance

Mars 2025

Dimanche 02/03 : APE / Loto
 Jeudi 06/03 : CTL/ Assemblée générale
 Samedi 08/03 : Le Cercle Danserien de Caen / Fest Noz
 Dimanche 16/03 : WALDO / Bourse Militaria
 Dimanche 23/03 : APE / Carnaval
 Dimanche 30/03 : Thaon Musiques actuelles / Concert Autisme

Avril 2025

Dmanche 06/04 : U.N.C. / Repas dansant

Jeudi 10/04 : C.T.L. / Barbecue

Dimanche 13/04 : Commission Culture / Bien-être
 Du lundi 14/04 au vendredi 18/04 : Danse et Forme / stage Break-Dance
 Dimanche 20/04 : APE/ Animations Pâques
 Samedi 26/04 : FC Thaon Bretteville le Fresne

Mai 2025

Dimanche 04/05 : U.N.C./Courir par tous les Thaon / Foire aux greniers
 Jeudi 08/05 : U.N.C. / Repas
 Dimanche 18/05 : Courir par tous les Thaon / Repas

Juin 2025

Samedi 07/06, dimanche 08/06, Lundi 09/06 : WALDO
 Jeudi 12/06 : C.T.L. buffet froid
 Vendredi 20/06 : Culture /Fête de la Musique
 Samedi 21 et dimanche 22/06 : A.P.E. Le Thaon qui court / Course

Juillet 2025 :

Mercredi 9/07 : FC Thaon Bretteville le Fresne / Tour de France
 Samedi 12/07 : Commission Culture

Septembre 2025

Mercredi 03/09 : Danse et Forme / inscriptions
 Samedi 06/09 : Forum des Associations
 Jeudi 11/09 : C.T.L. repas
 Dimanche 21/09 : FC Thaon Bretteville le Fresne / Brocante

Octobre 2025

Jeudi 09/10 : C.T.L. / Repas
 Vendredi 10/10 : C.C.A.S. / Semaine Bleue
 Dimanche 12/10 : U.N.C. / Loto
 Dimanche 19/10 : C.C.A.S. / Repas des Anciens

Novembre 2025

Samedi 08/11 : FC Thaon Bretteville le Fresne / Soirée
 Dimanche 16/11 : APE / Bourse aux jouets
 Vendredi 21/11 : C.T.L. / Beaujolais

Décembre 2025

Samedi 06/12 : Téléthon
 Samedi 06/12 : APE / Retrait des sapins
 Dimanche 07/12 : C.C.A.S. / Noël des Enfants
 Jeudi 11/12 : CTL/ repas de Noël
 Dimanche 14/12 : Commission Culture / Marché de Noël
 Vendredi 19/12 : Tennis de table / Tournoi

Événements Thaonnais



80^e Anniversaire du Débarquement



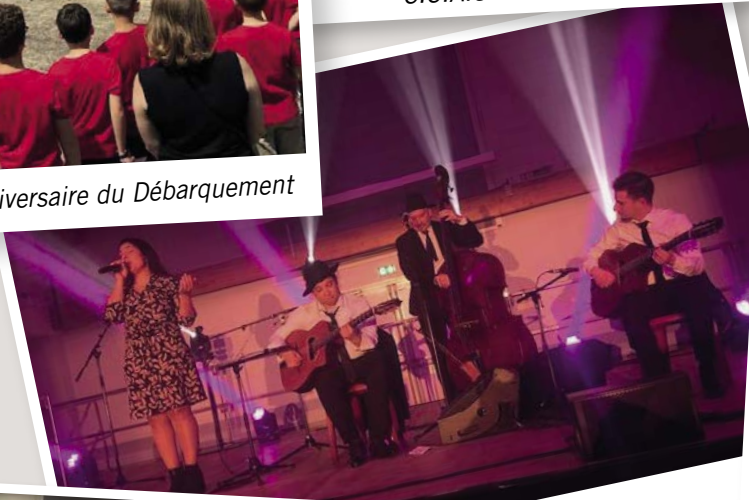
C.C.A.S. La Générale Marabille



Comité de jumelage WALDO en Alsace



C.C.A.S. Le repas des Anciens



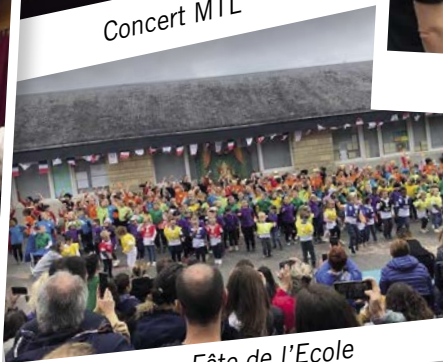
Concert MTL



Course des enfants



Don de sang



Fête de l'Ecole



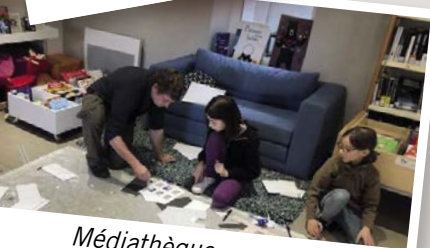
Fête de la Musique



Galette des rois CTL



Papo tricot



Médiathèque



Réunion de Travail Mairie



Inauguration de l'Espace Claude Peronne